

Protections sécuritaires pour les organisations travaillant avec les populations clés et renforcement des programmes VIH au Moyen Orient et en Afrique du Nord

AMAN MENA

En sécurité dans la région MENA

Décembre 2020



Protections sécuritaires pour les organisations
travaillant avec les populations clés et
renforcement des programmes VIH au
Moyen Orient et en Afrique du Nord

AMAN MENA

En sécurité dans la région MENA

Décembre 2020



COMMENT UTILISER CE DOCUMENT

Ce document est un fichier PDF interactif. Vous pouvez y naviguer en faisant défiler ou en cliquant sur des boutons, des liens et des flèches.

Citation proposée : liens entre le Continuum des services VIH pour les populations clés affectées par le VIH (Projet LINKAGES). AMAN MENA. Protections sécuritaires des organisations travaillant avec les populations clés pour renforcer la programmation du VIH au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Durham (NC) : FHI 360 ; 2020.

“Aman” est un mot arabe qui signifie “sûr” ou “sécurisé”. Les organisations qui ont contribué à la boîte à outils l'ont intitulée “AMAN MENA” parce que, dans une région aux nombreuses différences, l'arabe est parlé partout.

Clause de non responsabilité en matière de financement : la réalisation de ce guide a été possible grâce au généreux soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et les termes de l'accord de coopération #AID-OAA-A14-00045. Le contenu relève de la responsabilité du projet LINKAGES et ne reflète pas nécessairement les points de vues de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

CONTENTS

REMERCIEMENTS	5	OUTIL 2 : LISTE DE CONTRÔLE DES STRATÉGIES DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ	35
ACRONYMES	6	Objectif et contenu de l’Outil 2	35
INTRODUCTION	7	Comment utiliser la liste de contrôle	36
Contexte	7	Identifier à l’avance les besoins et les opportunités	37
Objectif et audience	9	Compléter la liste de contrôle	38
Description	10	Interprétation des scores	40
Termes clés	11	Traiter les lacunes identifiées	41
Définitions	12	Considérations tout au long du processus : communication, confidentialité et révision	42
Méthodologie et limites	13	Scénarios pour tester les réponses existantes en matière de sûreté et de sécurité	43
OUTIL 1 : EXAMEN DU CONTEXTE, PRATIQUES PROMETTEUSES, ET RECOMMANDATIONS	14	OUTIL 3 : BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE	44
Objectif et contenu de l’Outil 1	14	Objectif et contenu de l’outil 3	44
Facteurs déterminant les défis en matière de sécurité et de sûreté	15	Ressources	45
Nature et impact des défis en matière de sûreté et de sécurité	20	ANNEXE A : COMPRENDRE LES DÉFIS EN MATIÈRE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ ET LEURS CONSÉQUENCES	48
Études de cas : sécurité et sûreté des programmes VIH pour et avec les PC	20	ANNEXE B : SOLUTIONS POSSIBLES AUX SCÉNARIOS DANS L’OUTIL 2	52
Prévention, atténuation, ou réponse aux défis en matière de sécurité et de sûreté.	21	RÉFÉRENCES	55
Stratégies	21		
Études de cas	24		
Recommandations pour informer la réponse aux défis en matière de sécurité et de sûreté	28		

REMERCIEMENTS

Ce document est une adaptation du projet LINKAGES Across the Continuum of HIV Services for Key Populations Affected by HIV (Continuité des services VIH pour les populations clés affectées par le VIH) et de la trousse d'outils sur la sûreté et la sécurité des ressources de première ligne en matière de sida sur le renforcement de la mise en œuvre des programmes VIH pour et avec les populations clés dans la région MENA : Strengthening the Implementation of HIV Programs for and with Key Populations for the Middle East and North Africa region par Robyn Dayton et Cherif Soliman (FHI 360), Mahdy Charafeddin et Elie Ballan (Arab Foundation for Freedoms and Equality).

Il a été révisé par Rose Wilcher de FHI360, Simone Salem du Bureau régional MENA de l'ONUSIDA, et Amy Kay de l'USAID Washington. Le document est édité par Stevie Daniels de FHI360, et traduit conjointement vers l'arabe et le français par Rola El Jechi et Ashraf El Bahi, conçu par FHI360's Design Lab.

Parmi les organisations ayant contribué à la boîte à outils par leurs examens, exemples et commentaires figurent :

AIDS Algérie, Algérie

Association de Protection Contre le Sida Algérie (APCS), Algérie

Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), Maroc

Association de Lutte Contre les Infections Sexuellement Transmissibles et le SIDA et de Promotion de la Santé (ANISS), Algérie

Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED), Maroc

Association Tunisienne de Lutte contre les MST et le Sida Tunis (ATL MST sida Tunis), Tunisie

Association Tunisienne De Prévention Positive (ATP+), Tunisie

Bedayaa Organization, Égypte

El Hayet Association de personnes vivant avec le VIH, Algérie

El Nour, Égypte

Freedom Drugs and HIV Programme, Égypte

International Treatment Preparedness Coalition MENA (ITPC MENA), Maroc

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), Bureau régional du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord

LebMASH, Liban

Marsa Centre de santé sexuelle, Liban

MENA Rosa, Liban

OPALS, Maroc

Soins Infirmiers Et Développement Communautaire (SIDC), Liban

DAMJ Association tunisienne pour la justice et l'égalité, Tunisie

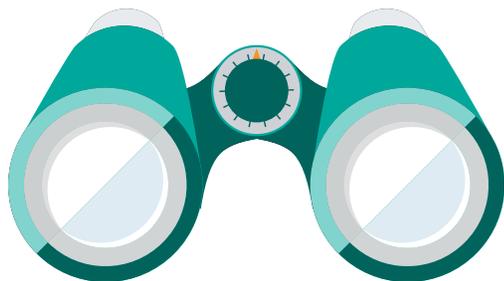
ACRONYMES

OSC	Organisation de la société civile	MENA	Moyen Orient et Afrique du Nord	CIU	Codes d'identification unique
CCM	Mécanisme de coordination pays	MS	Ministère de la santé	NU	Nations Unies
VBG	Violence basée sur le genre	PNS	Programme nationale pour le Sida		
PC	Population clé	PVVIH	Personne vivant avec le VIH		

INTRODUCTION

CONTEXTE

Il existe une prise de conscience accrue de la violence subie par les membres et les personnes qui travaillent avec les populations clés (PC) les plus touchées par le VIH.

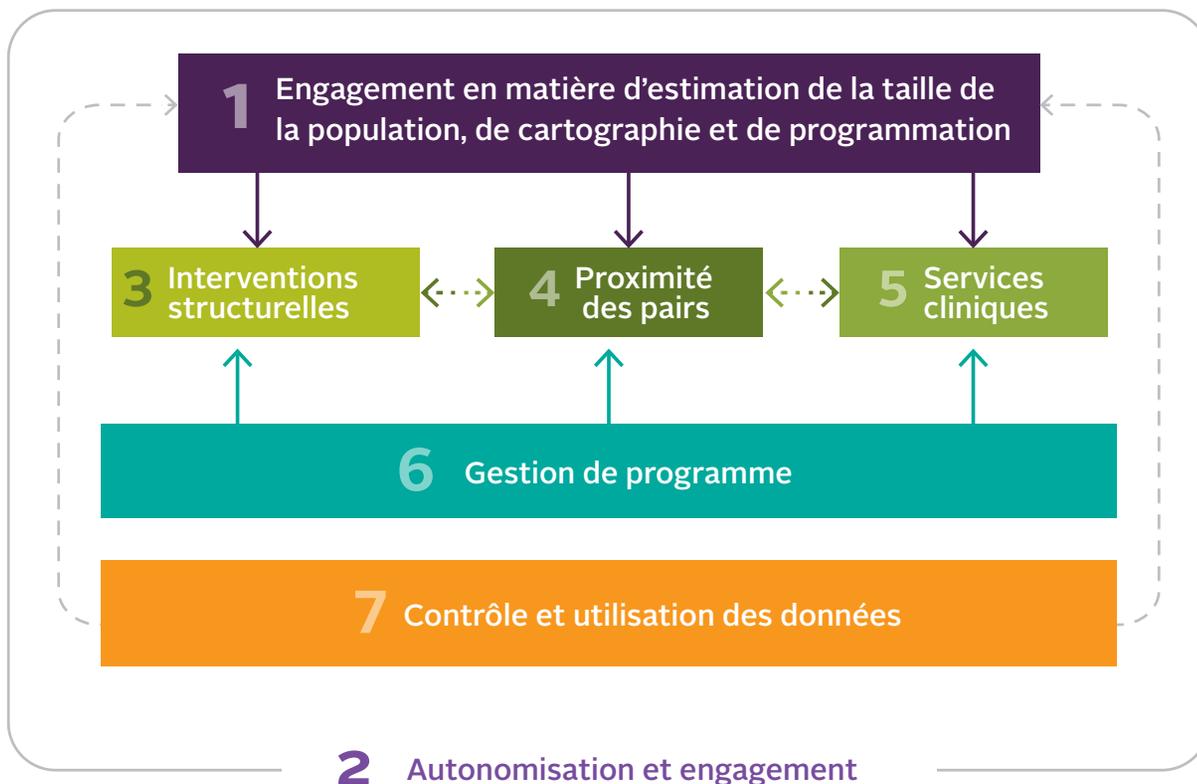


Les preuves de l'impact de cette violence - sur la sûreté et la sécurité des individus, des familles et des communautés - ont été documentées par une série d'organisations et, à leur tour, ont fait l'objet d'un plaidoyer national, régional et mondial. Les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ne font pas exception à la règle.

Au cours des dernières années, une série de situations extrêmes dans la région MENA ont mis en évidence l'hostilité des environnements et les violations des droits affectant la sécurité des membres des PC, mais aussi des personnes, des organisations et des programmes qui les soutiennent et leur droit à la santé. Ainsi, les problèmes de sûreté et de sécurité peuvent avoir des répercussions négatives sur tous les aspects du cycle du programme de lutte contre le VIH, comme l'illustre la **figure 1**, qui est basée sur les orientations produites par LINKAGES¹. En outre, dans de nombreux programmes de lutte contre le VIH, le personnel, les bénévoles et les associés sont eux-mêmes membres des PC. À ce titre, ils sont confrontés à des problèmes de sûreté et de sécurité dans leur vie professionnelle et personnelle.

De nombreuses organisations et personnes gérant des programmes de lutte contre le VIH dans la région ont trouvé des moyens efficaces de limiter ou d'atténuer les dommages causés par les problèmes de sûreté et de sécurité et/ou de réagir efficacement face à la violence. Toutefois, un investissement plus important et plus systématique est nécessaire pour renforcer la sûreté et la sécurité afin de protéger les personnes chargées de la mise en œuvre et les programmes qui s'efforcent de contrôler l'épidémie.

FIGURE 1 : EXEMPLES DE DÉFIS EN MATIÈRE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ DANS SEPT DOMAINES CLÉS DES PROGRAMMES POUR LES POPULATIONS DANS LA RÉGION MENA



1. Il peut être difficile d'entreprendre des enquêtes comportementales ou biomédicales ou d'autres formes de surveillance de la santé lorsque les collecteurs de données ne peuvent se déplacer librement pour des raisons de sécurité. Les personnes qui mènent des enquêtes, en particulier si elles sont des pairs, courent le risque d'être arrêtées ou de se voir confisquer les données collectées. Sans données fiables, le programme de lutte contre le VIH est incapable de comprendre l'ampleur des besoins et de plaider efficacement en faveur d'une réponse renforcée.

2. Il est beaucoup plus difficile de recruter des membres des PC ou de faire participer des organisations de la société civile (OSC) dirigées par des membres des PC - ce qui est reconnu comme un élément central d'un programme efficace de lutte contre le VIH pour les populations clés²— lorsque les préoccupations en matière de sécurité exigent que les individus et les OSC réduisent leur visibilité afin de prévenir les attaques.

3. L'hostilité généralisée à l'égard des membres des PC complique leur mise en relation avec des services, comme le soutien d'un avocat, ce qui pourrait s'attaquer à certains des risques structurels - par exemple, la discrimination sur les lieux de travail officiels - et augmenter leur vulnérabilité au VIH.

4. Le harcèlement des travailleurs pendant les activités de sensibilisation, tant par les familles des bénéficiaires que par les forces de l'ordre, limite les heures de la journée et les lieux où les activités de sensibilisation peuvent être menées en toute sécurité, limitant ainsi la portée du programme. Dans de nombreux contextes, la distribution de préservatifs, de lubrifiants ou de matériel de réduction des risques n'est pas sûre, quelles que soient les conditions, ou ne l'est que si le travailleur de proximité en transporte de très petites quantités.

5. Les médecins, les infirmières, les psychologues et les autres membres du personnel clinique peuvent être ciblés pour leur travail avec les membres des PC, ce qui augmente l'épuisement professionnel et rend plus difficile la recherche de personnel qualifié.

6. Les gestionnaires d'un programme VIH peuvent être incapables d'atteindre leurs objectifs programmatiques si une grande partie de leur énergie et des ressources du projet est nécessaire pour répondre aux défis de sûreté et de sécurité.

7. Un environnement menaçant - comme des descentes de police régulières et des cyberattaques - rend la tâche des responsables de la mise en œuvre d'un programme VIH difficile pour assurer la sécurité des données électroniques. Le vol des équipements comme les ordinateurs portables, en particulier lorsque les budgets des projets ne couvrent pas leur remplacement, peut entraver la saisie et la gestion des données.

INTRODUCTION

OBJECTIF ET AUDIENCE

Cette boîte à outils a été élaborée afin d'aider les organisations et les personnes qui mettent en œuvre des programmes de lutte contre le VIH pour et avec les PC dans la région MENA à relever plus efficacement les défis en matière de sûreté et de sécurité.



Elle peut être utilisée pour les initiatives et les collectifs des PC et des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ; les responsables de la mise en œuvre des programmes VIH (y compris les travailleurs de la santé et autres personnels médicaux) ; les réseaux locaux, nationaux et régionaux travaillant sur les questions des PC et/ou le VIH ; les ONG internationales, les bailleurs de fonds, les ministères et les programmes nationaux de lutte contre le sida ; et les organisations des Nations Unies opérant dans la région MENA. La boîte à outils se concentre sur la sécurité des *exécutants*, tout en reconnaissant les problèmes de sûreté et de sécurité rencontrés par les exécutants des programmes de lutte contre le VIH affectant inévitablement les *bénéficiaires* de ces services. Bien que la boîte à outils ait été conçue en tenant compte des OSC, les responsables de la mise en œuvre dans le secteur public, tels que les travailleurs de la santé, trouveront également un grand nombre de défis et de stratégies pertinents pour leur travail.

La boîte à outils amplifie les bons programmes en identifiant et en cataloguant les pratiques et les outils prometteurs de la région, en faisant des recommandations générales pour relever les défis en matière de sûreté et de sécurité et en fournissant une approche systématique (via une liste de contrôle) pour identifier et combler ses propres lacunes en matière de sûreté et de sécurité. Elle n'est pas prescriptive. Bien que des recommandations et des exemples spécifiques soient fournis, les lecteurs doivent utiliser les informations présentées pour évaluer les meilleures options et déterminer si une pratique, une recommandation ou une ressource spécifique est appropriée pour leur contexte. Toutes les décisions doivent être prises en gardant à l'esprit que les programmes de lutte contre le VIH pour et avec les membres des PC doivent s'efforcer de "ne pas nuire d'abord."³

INTRODUCTION

DESCRIPTION

La boîte à outils contient trois outils, comme décrit dans le **Tableau 1**. Ces outils sont destinés à être utilisés ensemble.

Nous recommandons à une organisation intéressée par la mise en œuvre de programmes plus sûrs de commencer par lire l'Outil 1 : Examen des problèmes, des pratiques prometteuses et des recommandations afin de comprendre les problèmes, leurs impacts et la réponse d'autres organisations aux défis de sûreté et de sécurité. Une fois que le lecteur a compris l'importance et l'approche générale des investissements dans la sûreté et la sécurité, il peut utiliser l'Outil 2 : Liste de contrôle pour évaluer les efforts actuellement déployés pour relever les défis en matière de sûreté et de sécurité et identifier les domaines à améliorer. Chaque élément de la liste de contrôle est également une stratégie potentielle qu'ils peuvent commencer à employer ou renforcer davantage. Ainsi, après avoir rempli la liste de contrôle, le lecteur peut revenir à l'Outil 1 pour lire des exemples de stratégies de sûreté et de sécurité qui

relèvent des domaines stratégiques qu'il souhaite renforcer et/ou le lecteur peut sélectionner des ressources de l'Outil 3 : Bibliographie annotée pour combler les lacunes identifiées. Par exemple, il peut examiner les orientations d'une autre organisation sur l'amélioration de la sécurité des activités de sensibilisation afin d'éclairer ses propres pratiques.

Les organisations peuvent également commencer par remplir l'Outil 2 pour identifier leurs points forts et leurs lacunes et lire l'Outil 1 en gardant à l'esprit les domaines d'investissement prioritaires.



TABLEAU 1. BOÎTE À OUTIL DE LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ

OUTIL 1 : EXAMEN	L'étude décrit les facteurs contextuels qui façonnent les défis en matière de sûreté et de sécurité dans la région MENA, détaille l'impact de ces défis sur la riposte au VIH, identifie les pratiques prometteuses et fait des recommandations pour aider à atténuer et à répondre efficacement à ces défis dans les programmes des PC.
OUTIL 2 : LISTE DE CONTRÔLE	Une liste de contrôle et des instructions d'utilisation aident les responsables de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH opérant dans la région MENA à explorer, s'autoévaluer et élaborer des plans pour répondre aux besoins de leurs organisations en matière de sûreté et de sécurité. En remplissant la liste de contrôle dans Excel, un tableau de bord s'alimente automatiquement, permettant aux responsables de la mise en œuvre de se noter et de suivre leurs progrès dans sept grands domaines et trois domaines transversaux.
OUTIL 3 : BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE	Cette liste de ressources comprend des politiques, des formations et des lignes directrices élaborées ou utilisées dans la région MENA. Chaque liste comprend l'année de publication, la description d'un contenu pertinent, la langue et les informations d'accès.

INTRODUCTION

TERMES CLÉS

La terminologie utilisée dans la boîte à outils s'inspire des ressources d'une série d'OSC, de bailleurs de fonds et d'agences des Nations Unies (ONU), ainsi que d'experts en sécurité (voir l'encadré "Définitions" pour les termes clés).



Bien que les PC puissent être définies de différentes manières, cette boîte à outils se concentre sur quatre groupes tels qu'identifiés dans le projet LINKAGES :

- Les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes
- les usagers de drogues injectables
- Les travailleurs et travailleuses du sexe
- Les personnes transgenres

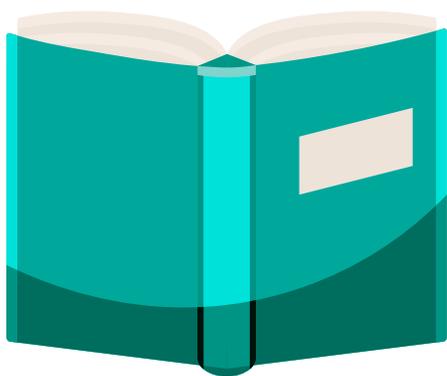
Cette boîte à outils définit les programmes VIH comme des activités, des services et des actions de sensibilisation liés à la prévention, aux soins, au soutien et au traitement du VIH. Il s'adresse principalement aux travailleurs impliqués dans la mise en œuvre de ces efforts. Cela inclut le personnel rémunéré ainsi que les bénévoles, les associés, les entrepreneurs et les travailleurs et travailleuses occasionnels, rémunérés ou non. En voici quelques exemples :

- Les travailleurs de proximité et les mobilisateurs communautaires
- Éducateurs de pairs/navigateurs
- Travailleurs de santé communautaires
- Membres de la communauté
- Directeurs et gestionnaires de programmes
- Responsables de programme
- Travailleurs des centres d'accueil
- Les cliniciens (par exemple, les médecins, les infirmières)
- Conseillers et prestataires de soutien psychosocial
- Personnel de bureau (par exemple, les réceptionnistes)
- Personnel de soutien (par exemple, chauffeurs, gardiens)
- Militants, défenseurs et militants de la communauté
- Avocats et juristes
- Alliés et défenseursⁱ

ⁱ Il peut s'agir de bailleurs de fonds, de membres de la famille, de chefs religieux, de médias, de politiciens et d'agents des forces de l'ordre qui promeuvent le bien-être des membres des PC. Toutefois, il convient de reconnaître que certains membres de la famille proche, amis ou chefs religieux peuvent être des auteurs plutôt que des alliés ou des défenseurs amicaux et solidaires..

INTRODUCTION

DÉFINITIONS



La Violence faite à l'égard des membres des populations clés viole leurs droits à la santé et impacte négativement la capacité des programmes VIH à répondre efficacement à l'épidémie. La Violence fait référence à de⁴ :

- l'abus économique (par exemple le chantage, le vol, le refus de payer d'un client, la rétention de ressources économiques)
- l'abus psychologique et émotionnel (par exemple, humiliation, intimidation, violence verbale, faire peur à quelqu'un)
- l'abus physique (par exemple, étouffer, frapper, donner des coups de pied, utiliser une arme)
- l'abus sexuel (par exemple, viol, attouchement, rapports sexuels forcés sans préservatif)
- la violation institutionnelle et systémique des droits, y compris les exécutions extrajudiciaires, la radiation à titre de représailles, les arrestations et/ou détentions arbitraires, le déni du droit de réunion, la confiscation de produits essentiels à la prévention du VIH (par exemple, les préservatifs et les lubrifiants)

Sûreté et sécurité : les termes "sécurité" et "sûreté" sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais ont des définitions différentes. La sécurité concerne principalement les actes intentionnels de violence, d'agression et/ou les actes criminels contre le personnel, les biens ou les propriétés des agences, tandis que la sûreté concerne les actes, événements ou dangers non intentionnels ou accidentels.⁵ L'accent est mis sur la sécurité, mais la sûreté est souvent abordée simultanément.

Risque⁶ : la probabilité que quelque chose de nuisible se produise.

Menace : indication/signal que quelqu'un veut blesser, endommager ou punir quelqu'un d'autre ; il s'agit d'une menace extérieure.

Capacité : toute ressource (financière, habilité, contacts, infrastructure, personnalité, etc.) qui peut être utilisée pour améliorer la sécurité ; il s'agit de ressources internes.

Vulnérabilité : tout ce qui met une personne à un niveau d'exposition plus élevé face à ceux qui veulent lui nuire.

INTRODUCTION

MÉTHODOLOGIE ET LIMITES

Cette boîte à outils est une adaptation régionale de *la boîte à outils sur la sûreté et la sécurité : Renforcement de la mise en œuvre des programmes VIH pour et avec les populations clés*, initialement développée par le projet LINKAGES et Frontline AIDS (2018).⁷



Les adaptations pour la région MENA ont été faites sur la base d'une étude documentaire des problèmes de sûreté et de sécurité dans la région, de visites de cadrage pour mener des entretiens avec les responsables de la mise en œuvre des programmes VIH et les parties prenantes dans toute la région MENA, de l'expertise technique des experts en sécurité de la Fondation arabe pour la liberté et l'égalité (AFE) et d'un atelier des responsables de la mise en œuvre des programmes VIH opérant dans la région MENA.

Afin de garantir la sécurité des personnes ayant contribué à l'élaboration de la boîte à outils, les organisations partageant les défis ne seront pas nommées et des informations d'identification limitées seront incluses selon les préférences de chaque organisation. Les organisations qui ont contribué aux stratégies ou à d'autres contenus ne seront nommées qu'avec un consentement écrit de leur part.

Il est important d'être explicite quant à la portée de cette boîte à outils. Cette boîte à outils ne sera pas axée sur la sécurité des bénéficiaires. Bien que ce sujet soit important en soi et que le maintien de la sécurité des bénéficiaires contribue également à protéger les responsables de la mise en œuvre des programmes - par exemple, si un bénéficiaire est lésé par une négligence ou un comportement inapproprié de la part de l'OSC, il peut y avoir un retour de bâton contre l'organisation -, ce document n'aborde pas les nombreux sujets nécessaires à la protection des bénéficiaires, notamment les meilleures pratiques médicales et la réponse aux crises dans les communautés des PC.

OUTIL 1

EXAMEN DU CONTEXTE, PRATIQUES PROMETTEUSES, ET RECOMMANDATIONS

OBJECTIF ET CONTENU DE L'OUTIL 1

Cet outil décrit les défis en matière de sûreté et de sécurité auxquels sont confrontés les programmes des PC dans la région MENA, détaille l'effet de ces défis sur la riposte au VIH, et identifie les meilleures pratiques et recommandations pour aider les responsables de la mise en œuvre des programmes à atténuer ces défis et à y répondre efficacement.

 Cliquez sur chaque cerle pour en savoir plus

OUTIL 1



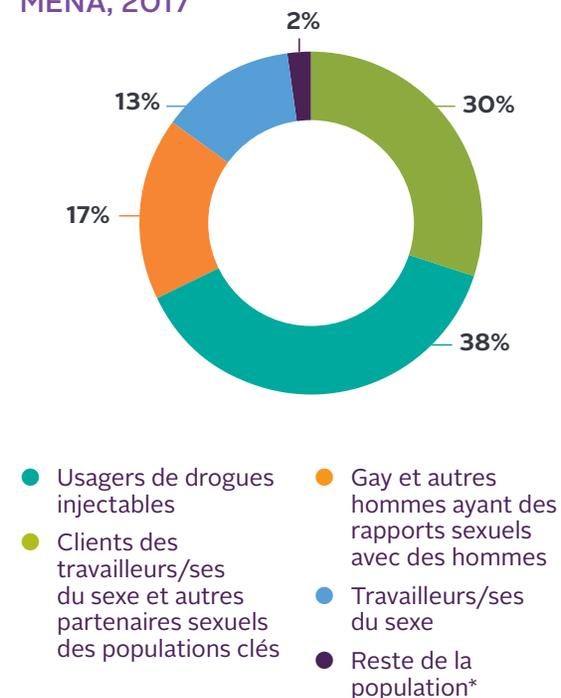
FACTEURS DÉTERMINANT LES DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ

La mise en œuvre de programmes de lutte contre le VIH dans la région MENA est un défi unique. L'épidémie dans la région est concentrée ; les membres des PC et leurs partenaires ont représenté plus de 95 % des nouvelles infections par le VIH en 2017.

À titre de comparaison, à l'échelle mondiale, les membres des PC et leurs partenaires sexuels représentaient 47 % des nouvelles infections.⁸ C'est ce que montre de façon spectaculaire le rapport de l'ONUSIDA de 2018, qui indique que seulement 2 % des infections dans la région se produisent parmi les membres du "reste de la population" (**Figure 2**).⁹

Bien que les membres des PC et leurs partenaires sexuels représentent 95 % des infections par le VIH et que les directives internationales sur les programmes efficaces de lutte contre le VIH imposent de se concentrer sur les PC¹⁰, divers facteurs rendent difficile la programmation des PC dans la région MENA. Ces facteurs sont examinés dans le **Tableau 2** ; et les combinaisons uniques de ces facteurs dans différents contextes aident à expliquer les variations régionales.

FIGURE 2 : DISTRIBUTION DES NOUVELLES INFECTIONS AU VIH DANS LA RÉGION MENA, 2017



* Les individus dans cette catégorie ne rapportent aucun comportement à risque lié au VIH.
Source : UNAIDS analyse spéciale, 2018



TABLEAU 2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX AFFECTANT LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES PROGRAMMES VIH DANS LA RÉGION MENA

FACTEUR ⁱⁱ	EXPLICATION ET EXEMPLES
CRIMINALISATION	Lorsque les relations sexuelles entre personnes du même sexe, l'usage de drogue et le travail du sexe sont criminalisés, ⁱⁱⁱ les personnes qui fournissent des services liés au VIH aux membres des PC peuvent être perçues comme tolérant un comportement illégal, ce qui augmente leur exposition aux forces de l'ordre. La criminalisation des relations sexuelles hors mariage peut également avoir un impact sur la sécurité notamment lorsqu'il s'agit de transporter et de distribuer des produits tels que les préservatifs.
FORCE ET CAPACITÉ DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ OU DU PROGRAMME NATIONAL POUR LE SIDA	<p>Le soutien d'un ministère de la santé (MS) ou d'un programme national de lutte contre le sida (PNS) influent peut aider les responsables de la mise en œuvre du programme à se mettre en relation avec d'autres ministères (comme le ministère de l'intérieur) pour expliquer l'importance des efforts déployés pour freiner l'épidémie de VIH, notamment en travaillant avec les membres des PC. Le ministère de la santé ou le programme national de lutte contre le sida peut également être appelé à expliquer publiquement l'importance du programme si des questions se posent sur l'approbation par le gouvernement des activités des personnes chargées de la mise en œuvre. Des cartes d'identification portant le cachet du ministère de la santé et/ou une lettre officielle décrivant le soutien du ministère de la santé à l'activité spécifique du programme peuvent également être fournies.</p> <p>La capacité et la force du ministère principalement chargé de la riposte au VIH peuvent également affecter leur coordination avec d'autres ministères d'une manière qui a un impact sur la sécurité des programmes des PC. Par exemple, si le ministère de la santé approuve la sensibilisation aux PC mais n'a pas coordonné avec le ministère de l'intérieur, ou si leurs tentatives de coordination ont échoué, les travailleurs de proximité peuvent être arrêtés par les forces de l'ordre même s'ils participent à une initiative soutenue par le gouvernement.</p>
FORCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	Les OSC jouent un rôle important en plaidant pour des services de lutte contre le VIH qui répondent aux besoins des PC - tels que les services de dépistage du VIH fournis par les OSC - et en tenant les gouvernements pour responsables lorsque les services ne répondent pas aux besoins locaux ou que des abus sont commis à l'encontre des personnes qui les mettent en œuvre. Les organisations opérant dans des pays où la société civile est forte peuvent être plus à même de demander l'approbation officielle de stratégies plus sûres à mettre en œuvre (par exemple, il y a moins de risques de stigmatiser les comportements à l'égard des exécutants et des bénéficiaires lorsque les tests de dépistage du VIH sont effectués dans les OSC ; il est également moins nécessaire que les pairs voyagent avec les bénéficiaires vers les établissements gouvernementaux, ce qui limite le danger pendant le passage) et d'empêcher que les abus ne se produisent en toute impunité. On observe une tendance inquiétante à la réduction de l'espace dont dispose la société civile dans toute la région. ¹¹
STRATÉGIE NATIONALE INCLUANT LES PC	Une stratégie nationale de lutte contre le VIH, publiquement approuvée par le gouvernement, peut apporter un soutien aux responsables de la mise en œuvre et les aider à se mettre en relation avec d'autres entités gouvernementales aux niveaux local et national. De plus, il est important de comprendre les limites de la portée de la stratégie. Dans de nombreux cas, d'autres organismes, tels que les forces de l'ordre, n'ont pas été sensibilisés à la stratégie nationale de lutte contre le VIH ou ne reconnaissent pas sa pertinence par rapport à leur mandat. Dans ce cas, les responsables de la mise en œuvre des programmes peuvent toujours être ciblés, surtout s'ils fournissent des services à des groupes criminalisés. Les stratégies nationales peuvent également fournir des conseils sur les aspects de sécurité et de sûreté des programmes qui doivent être mis en place pour répondre aux normes de qualité.

ⁱ Bien que ces facteurs puissent être modifiés au fil du temps, et que certains programmes de lutte contre le VIH s'engagent également dans des actions de sensibilisation pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes de sûreté et de sécurité, les programmes de lutte contre le VIH qui fonctionnent actuellement peuvent utiliser leur connaissance locale de chacun de ces facteurs pour décider quelles stratégies d'atténuation des risques sont nécessaires et lesquelles sont réalisables.

ⁱⁱⁱ Les personnes transgenres sont souvent accusées en vertu de lois qui criminalisent d'autres membres des PC, soit parce qu'elles adoptent également des comportements criminalisés, soit parce que l'identité genre et l'orientation sexuelle sont confondues de manière inappropriée.

TABLEAU 2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX AFFECTANT LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES PROGRAMMES VIH DANS LA RÉGION MENA

FACTEUR	EXPLICATION ET EXEMPLES
VOLONTÉ POLITIQUE	<p>Lorsque la prévalence du VIH est élevée ou que son incidence augmente rapidement, il peut y avoir une plus grande pression sur le gouvernement pour qu'il fournisse des services liés au VIH et que le public ait une meilleure compréhension de la nécessité de ces services. Cependant, en particulier dans les endroits où les efforts de surveillance ont été réduits, les données nécessaires pour créer une volonté politique peuvent faire défaut.</p>
AGITATION POLITIQUE ET CHANGEMENT RAPIDE	<p>Les changements sociaux rapides qui surviennent en période de troubles politiques peuvent créer des opportunités de coalition entre les organisations qui servent les PC et celles qui sont dirigées par les PC et d'autres qui travaillent pour un changement positif. Toutefois, cela peut également signifier une surveillance accrue de la société civile par le gouvernement ou des mouvements restreints/observés pour tous, y compris ceux qui mettent en œuvre des programmes de lutte contre le VIH. Les membres des PC peuvent également devenir des cibles de boucs émissaires s'il existe un désir de détourner l'attention du mécontentement des personnes au pouvoir.</p> <p>Les changements rapides ou en série dans la direction du gouvernement peuvent également rendre difficile l'établissement de relations avec les acteurs gouvernementaux en raison du taux de rotation élevé dans des institutions telles que le ministère de la santé. Cela peut avoir un impact sur la capacité des responsables de la mise en œuvre à former des alliances solides qui leur permettraient de se tourner vers le gouvernement pour obtenir un soutien.</p>
FINANCEMENT/ BAILLEURS DE FONDS	<p>Un financement incohérent ou inadéquat rend la sécurité plus difficile pour les responsables de la mise en œuvre des programmes qui perdent du personnel expérimenté et des connaissances institutionnelles sur la façon de programmer en toute sécurité. La santé mentale du personnel restant en souffre également. Un financement incohérent ou inadéquat peut également rendre inabordable d'importants frais généraux, tels que l'assurance du bâtiment ou la mise à jour des logiciels informatiques, ce qui affecte la capacité des responsables de la mise en œuvre à travailler en toute sécurité. Enfin, lorsque les bailleurs de fonds privilégient les faibles coûts par personne atteinte sans fixer simultanément des normes de sécurité, l'organisation qui est en mesure de "gagner" un nouveau contrat peut le faire en économisant de l'argent par des moyens peu sûrs, comme en n'utilisant que les moyens de transport les moins chers (même lorsqu'il n'est pas sûr de le faire) ou en envoyant des éducateurs pairs seuls plutôt qu'à deux.</p> <p>Un financement qui divise involontairement : les bailleurs de fonds internationaux peuvent également faire des demandes de programmeurs qui augmentent le préjudice causé aux organisations au service des PC. Par exemple, demander à une organisation de se concentrer uniquement sur les droits de quelques personnes alors que les droits de tant d'autres sont restreints peut provoquer un contrecoup et positionner certaines PC comme privilégiées et travaillant en accord avec les intérêts occidentaux au lieu de travailler à l'amélioration des droits pour tous.</p>

TABLEAU 2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX AFFECTANT LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES PROGRAMMES VIH DANS LA RÉGION MENA

FACTEUR	EXPLICATION ET EXEMPLES
FINANCEMENT/ BAILLEURS DE FONDS, SUITE	<p>Les obstacles internes au financement signifient que la volonté des bailleurs de fonds de soutenir les programmes n'est pas seule à déterminer l'accès aux ressources des personnes chargées de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH. Dans les endroits où la surveillance ou la bureaucratie gouvernementale limite l'accès à un financement en temps utile, même un financement adéquat peut ne pas être absorbé et utilisé par ceux qui en ont besoin.</p> <p>L'incapacité des bailleurs de fonds à envisager la sécurité de manière adéquate : les bailleurs de fonds sont rarement disposés à couvrir des dépenses telles que l'assurance du personnel et des bénévoles ou le soutien psychologique des exécutants pour éviter l'épuisement professionnel. Cela a un impact direct sur le type de soutien que les organismes de mise en œuvre peuvent apporter à leurs travailleurs.</p> <p>Engagements explicites des bailleurs de fonds : l'engagement actif des bailleurs de fonds dans les processus de sécurité, comme les postes budgétaires consacrés aux mesures de sécurité ou les engagements à soutenir les responsables de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH s'ils sont attaqués, influence également la sécurité des programmes de lutte contre le VIH. Lorsque les mécanismes de coordination nationale (CCM) sont solides, cela peut constituer un cadre important pour les discussions sur la manière de gérer et de financer les problèmes de sécurité qui se posent.</p>
OPINION PUBLIQUE	<p>Les membres des PC dans toute la région continuent d'être perçus négativement, même si les opinions des jeunes générations divergent quelque peu de celles des plus âgées. Cela est particulièrement vrai pour les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes - une attitude qui est attribuée en partie aux livres sacrés explicitement contre l'homosexualité et en partie à la perception que d'autres membres des PC méritent de la sympathie en tant que victimes de leur situation (les travailleurs et travailleuses du sexe) ou sont des personnes atteintes d'une maladie (les usagers de drogues). En revanche, les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes et les transsexuels sont souvent décrits comme ayant choisi d'agir contre la culture et la religion. À cela s'ajoutent les attaques contre les minorités sexuelles et de genre par des gouvernements qui cherchent à rallier des partisans conservateurs, souvent pour détourner l'attention des échecs de la gouvernance.¹²</p>
LIEU RURAL/URBAIN	<p>Les services destinés aux membres des PC sont souvent concentrés dans les zones urbaines et peuvent être perçus comme plus normaux/acceptables dans ce contexte. Les zones urbaines sont aussi généralement moins conservatrices que les zones rurales. En outre, les efforts de sensibilisation dans les zones rurales nécessitent des déplacements sur de plus grandes distances, ce qui augmente les risques qui accompagnent les déplacements, comme les abus dans les transports publics ou les attaques contre les cliniques mobiles, qui sont souvent moins sûres que les sites permanents. Par conséquent, les organisations opérant dans les espaces ruraux sont plus susceptibles de faire face à des problèmes de sécurité que celles des zones urbaines.</p>

TABLEAU 2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX AFFECTANT LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES PROGRAMMES VIH DANS LA RÉGION MENA

FACTEUR	EXPLICATION ET EXEMPLES
INTERPRÉTATIONS RELIGIEUSES	<p>Bien que les PC puissent être perçues comme rompant avec les enseignements religieux, de nombreux aspects de tout programme de santé s'alignent explicitement sur l'islam et le christianisme, les deux principales religions de la région. L'interprétation des enseignements religieux par les médias, le gouvernement et les chefs religieux influence la perception des efforts visant à protéger les membres des PC et à répondre à leurs besoins par la société dans son ensemble, ce qui a des répercussions sur la sécurité des exécutants.</p>
CRISES SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE	<p>Les crises sanitaires, comme celle de la COVID-19, et les crises économiques, comme les niveaux élevés de chômage ou la dépréciation rapide de la monnaie locale, ont un impact sur la sécurité de tous, y compris des personnes chargées de mettre en œuvre les programmes de lutte contre le VIH pour les PC. Les couvre-feux et les fermetures liés à la COVID-19 peuvent nuire aux équipes de proximité qui cherchent à distribuer des médicaments ou des services aux personnes qui ne peuvent pas quitter leur domicile en toute sécurité, et les efforts de prévention de la COVID-19 peuvent servir d'excuse pour traquer ou arrêter les personnes qui travaillent avec les membres des PC. Le désespoir économique à grande échelle entraîne également une augmentation des vols et des crimes qui ne sont pas ciblés par les programmes des PC mais qui peuvent les considérer comme étant bien financés, surtout s'ils reçoivent un soutien international.</p> <p>Le stress lié à la santé mentale des personnes chargées de la mise en œuvre est également exacerbé dans ces contextes. Les inquiétudes concernant leur propre sécurité au travail sont aggravées par les besoins toujours croissants des bénéficiaires en période de crise (comme le soutien nutritionnel), les limitations de la capacité du projet à agir pour répondre à ces besoins (comme la diminution du financement ou les limitations de mouvement), et les anxiétés et les luttes personnelles des travailleurs.</p>
QUALITÉ DES SERVICES FOURNIS	<p>La mauvaise qualité des services - en particulier le mauvais traitement des informations confidentielles ou l'incapacité à offrir des services répondant à une norme minimale de propreté et de professionnalisme - et les modèles de prestation de services dépassés augmentent les chances d'attaque sur une organisation sans défense. Se tenir au courant des recommandations de l'OMS sur les services offerts et la manière dont ces services sont mis en œuvre peut aider à obtenir le soutien des bénéficiaires et des détenteurs du pouvoir pour la programmation. À l'inverse, une prestation de services de haute qualité et des résultats positifs peuvent être mis en évidence aux niveaux national et international. Dans certains cas, cela peut réduire la probabilité d'une attaque parce que l'organisation est reconnue comme apportant une contribution importante à la santé locale.</p>



TABLEAU 3. FACTEURS INTERNES AFFECTANT LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE VIH DANS LA RÉGION MENA

FACTEUR	EXPLICATION ET EXEMPLES
STRUCTURES DE GESTION ORGANISATIONNELLE	Une gestion organisationnelle solide est importante pour assurer le fonctionnement efficace des programmes. Cela inclut la capacité à gérer les fonds de manière appropriée - en réduisant les possibilités de fraude - et à former les travailleurs afin de prévenir erreurs et abus.
NORMES SUR LE LIEU DE TRAVAIL	Les normes de sécurité sur le lieu de travail augmentent la perception positive des services offerts (c'est-à-dire moins de personnes blessées lorsqu'elles reçoivent des services) et augmentent le bien-être des travailleurs (c'est-à-dire moins de travailleurs blessés et plus de confiance des travailleurs dans la capacité/le désir de l'organisation de les protéger). Cela devrait inclure des normes relatives à la fraude, au harcèlement sexuel, à la protection et à une procédure de réclamation. L'application de normes sur le lieu de travail concernant les qualifications des personnes autorisées à effectuer des tâches, comme les tests VIH, contribue également à protéger la réputation de l'organisation et à garantir la qualité.
ROTATION DU PERSONNEL	Les organisations dont le taux de rotation du personnel est élevé s'efforcent de normaliser le comportement des travailleurs (par exemple, il faut du temps pour former le personnel aux codes de conduite et aux fonctions officielles) et perdent la mémoire institutionnelle qui aurait pu les aider à éviter ou à atténuer les préjudices futurs.

Plusieurs facteurs liés aux opérations et à la gestion, bien qu'ils ne soient pas spécifiques à la sécurité, ont une incidence sur la sécurité du fonctionnement d'une organisation (**Tableau 3**). Bien que ce ne soit pas le but de cette boîte à outils, le renforcement de l'un ou l'autre de ces domaines limitera également les risques de sécurité auxquels une organisation est confrontée.

NATURE ET IMPACT DES DÉFIS EN MATIÈRE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ

L'étude documentaire, les visites de cadrage et l'atelier ont permis d'identifier un certain nombre de problèmes de sûreté et de sécurité qui peuvent survenir lors de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH pour et avec les PC dans la région MENA. Ces problèmes peuvent affecter les individus, les organisations et les lieux de travail.

Le résultat collectif de ces incidents est souvent un climat de peur omniprésent qui menace l'existence des organisations et rend extrêmement difficile, parfois impossible, leur travail efficace.

Les études de cas ci-dessous fournissent une sélection d'exemples de défis réels en matière de sûreté et de sécurité rencontrés par les organisations qui gèrent des programmes du PC dans la région MENA. Un ensemble plus détaillé de défis et d'impacts est fourni dans l'annexe A.

ÉTUDES DE CAS : SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DES PROGRAMMES VIH POUR ET AVEC LES PC

- Les campagnes médiatiques menées contre une OSC - caractérisant la direction et le personnel de

l'OSC comme promouvant l'homosexualité et la prostitution - ont eu pour conséquence de nuire à la santé mentale et d'ostraciser socialement les travailleurs de l'OSC. L'organisation a été contrainte de fermer ses portes pendant des semaines, jusqu'à ce que les vagues de colère populaire s'apaisent, limitant l'accès aux services de lutte contre le VIH.

- Un individu se faisant passer pour un bénéficiaire est entré dans une OSC au service des membres du PC et a filmé la distribution de préservatifs. L'individu a ensuite mis la vidéo en ligne et a affirmé que l'OSC se livrait à des activités illégales et immorales. L'OSC a été attaquée par des voisins en colère et a dû cesser ses activités pendant un certain temps.
- Un travailleur de proximité a été emprisonné pendant plusieurs jours pour avoir transporté des préservatifs. À sa libération, le travailleur a été rejeté par les membres de sa famille et est devenu sans-abri. Cela a affecté sa capacité à travailler et le moral des autres travailleurs de proximité.
- Les bénéficiaires se sont mis en colère et ont abusé verbalement des travailleurs de l'OSC lorsque celle-ci ne pouvait pas répondre à leurs besoins globaux, comme le soutien nutritionnel. Les travailleurs des OSC ont éprouvé une détresse mentale et ont craint pour leur sécurité physique. Dans certains cas, les travailleurs ont quitté l'organisation en raison du stress.
- Des travailleurs de proximité ont été arrêtés pour "solicitation sexuelle" lorsqu'ils distribuaient des

préservatifs, ce qui a limité leur capacité à livrer efficacement les produits.

- Un bus de dépistage mobile a failli être écrasé lorsque des étudiants universitaires extrémistes ont formé une foule pour protester contre des messages, tels que l'importance de l'utilisation des préservatifs, qu'ils considéraient comme "immoraux". Cela a limité les éventuels efforts de sensibilisation à venir dans le quartier.
- Le site web d'une OSC a été piraté et des campagnes de traçage en ligne ont été organisées contre elle après que l'OSC ait cherché à réduire la stigmatisation des membres des PC par des messages publics. L'argent a dû être détourné d'autres programmes ou obtenu par des collectes de fonds pour accroître la cyber-sécurité.
- Des abus verbaux, des vols et parfois des attaques physiques contre le personnel chargé de la mise en œuvre du programme, y compris les cliniciens, ont été signalés dans les centres d'accueil. Cela a entraîné un stress, des pertes économiques et une rotation du personnel.
- La famille d'un bénéficiaire a appris que son enfant recevait des services d'une OSC qui cherchait à réduire le risque d'infection par le VIH parmi les membres des PC. La famille a accusé l'OSC d'être impliqué dans la traite du bénéficiaire et a cherché à porter des accusations criminelles. La réputation de l'OSC en a souffert, et le temps du personnel a dû être détourné pour répondre à la fausse accusation.

OUTIL 1



PRÉVENTION, ATTÉNUATION OU RÉPONSE AUX DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ

STRATÉGIES

Les responsables de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH ont diverses stratégies pour se protéger.

Toutes les stratégies ne sont pas bonnes ou nécessaires pour tout le monde, notamment parce que la nature des programmes de lutte contre le VIH et le contexte local diffèrent d'un exécutant à l'autre. Nous avons divisé les stratégies de sûreté et de sécurité utilisées par les responsables de la mise en œuvre des programmes en sept domaines.

1. INSTRUIRE ET SENSIBILISER LES ALLIÉS EXTERNES

Les stratégies de cette catégorie sont conçues pour créer des coalitions qui peuvent protéger le fonctionnement d'un programme de lutte contre le VIH. Par exemple, la collaboration publique avec les ministères nationaux, les agences des Nations Unies ou les autorités locales et les forces de l'ordre, ainsi que leur soutien officiel, peuvent protéger les opérations d'une organisation parce que celle-ci

est clairement soutenue par l'État et les acteurs internationaux, ce qui limite l'examen minutieux ou la suspicion de leurs actions.

EXEMPLES DE POINTS DE DÉCISION

- Pour devenir officiellement enregistrés – Les avantages de cette approche peuvent inclure la protection du gouvernement et l'accès à des ressources nationales et internationales supplémentaires ; les inconvénients sont notamment une plus grande surveillance des opérations par le gouvernement, des retards potentiels car les processus peuvent prendre de nombreuses années, et une exposition si l'organisation fonctionnait auparavant de manière discrète.
- Avec qui s'engager— Considérez la force des diverses organisations et personnes dans votre région, ce que chacune peut offrir, le montant du financement et les efforts nécessaires pour un engagement réussi.

Les avantages de l'engagement avec les chefs religieux comprennent leur capacité à parler positivement des actions d'un responsable de la mise en œuvre d'un programme VIH ou à demander à la communauté de s'abstenir

d'inciter à la violence contre le responsable de la mise en œuvre du programme VIH et/ou ses bénéficiaires. Les inconvénients comprennent le risque de conflit si l'organisation est perçue comme favorisant une religion ou une secte religieuse, comme excluant les autres ainsi qu'une difficulté à surmonter la méfiance des travailleurs ou des bénéficiaires qui ont subi un traumatisme lors d'interactions passées avec des chefs religieux ou des communautés.

- Les avantages de l'engagement avec les *forces de l'ordre* peuvent comprendre la réduction des arrestations de travailleurs qui exécutent des activités de programme ou des déplacements plus sûrs pendant les activités de sensibilisation ; les inconvénients comprennent le temps nécessaire pour s'engager de manière sûre et efficace, qui doit souvent commencer avec des fonctionnaires de haut rang ; et le roulement élevé du personnel des forces de l'ordre, qui peut nécessiter une formation continue.
- Les avantages de l'engagement des *universités* comprennent leur aide dans la conduite de recherches et d'études, la garantie de la qualité des résultats et l'augmentation de l'acceptation par les fonctionnaires du gouvernement ; les

inconvénients peuvent comprendre un temps accru dans la mise en œuvre et un contrôle moindre sur le processus et la conception de la recherche.

- Les avantages d'un engagement avec des *personnalités publiques*, telles que des chanteurs populaires, des acteurs, des athlètes, des philanthropes, des propriétaires d'entreprises et d'autres personnes célèbres, comprennent leur capacité à réduire la stigmatisation des membres des PC au sein d'un public plus large ; les inconvénients comprennent leur besoin de formation, telle que la capacité à parler de manière cohérente et précise des questions de santé et de la littérature scientifique.

2. INFLUENCER LA PERCEPTION DU PUBLIC DU PROJET OU DE L'ORGANISATION

Les stratégies visant à influencer positivement l'opinion publique peuvent assurer la sécurité grâce à la visibilité et au soutien de la communauté.

Un exécutant de projet ou de programme bien connu et bien perçu risque moins d'être attaqué qu'un exécutant inconnu ou perçu négativement, notamment parce que les attaquants potentiels comprennent qu'ils ne peuvent pas agir en toute impunité. Certaines organisations couvrent un large éventail de programmes, offrant des services à de nombreuses communautés, telles que les femmes enceintes et les migrants, et pas seulement aux membres des PC. De cette façon, une organisation peut démontrer une valeur claire à ses voisins qui sont moins susceptibles de se retourner contre elle, même s'ils ne sont pas favorables au travail avec les membres des PC.

EXEMPLES DE POINTS DE DÉCISION

- Les sujets à aborder, outre le VIH, représentent un choix important. Des questions telles que la violence basée sur le genre (VBG), la santé reproductive, l'émancipation économique et l'autonomisation des femmes affectent les PC de manière disproportionnée et sont liées au VIH. Ce sont des causes qui peuvent rassembler une large coalition car elles sont généralement

considérées comme des problèmes urgents auxquels toute la société est confrontée.

- Décider de travailler en coalition, même si cela permet de renforcer les alliances, limite également la capacité de l'organisation à se concentrer sur sa propre mission car la poursuite d'objectifs collectifs peut prendre du temps et de l'énergie par rapport au domaine d'intervention initial de l'OSC.

3. DOCUMENTER LES PRÉJUDICES POUR LE SUIVI ET LE PLAIDOYER

De nombreuses organisations travaillant avec les communautés vulnérables cherchent à enregistrer les abus afin de faciliter les objectifs de plaidoyer et de réduire les agressions. La documentation peut également permettre de mieux comprendre les tendances en cours et peut aider à prévoir les mesures de répression ou les zones d'opération dangereuses.

EXEMPLES DE POINTS DE DÉCISION

- La question de savoir si l'organisation a la capacité d'aider ceux dont elle documente les expériences de maltraitance est une considération importante. Si l'organisation est seulement capable de documenter les abus mais pas d'y répondre, ou si l'organisation ne dispose pas des ressources nécessaires pour analyser les données et les utiliser à des fins de plaidoyer, cette approche peut causer des dommages car les personnes qui les signalent ne recevront pas de soutien direct, comme par exemple les premiers secours psychologiques.
- La question de savoir si l'organisation peut stocker des données en toute sécurité est une considération pratique et éthique importante. Si l'organisation n'a pas cette capacité, la collecte d'informations sur les abus pourrait mettre les individus face à un danger de victimisation supplémentaire.
- La question de savoir si l'organisation a la capacité d'utiliser les informations recueillies doit également être prise en compte. Si des informations sont collectées mais jamais

utilisées, il peut y avoir de la fatigue ou de la désillusion chez ceux qui partagent leurs histoires et leur santé mentale peut en être affectée. En outre, le nombre de signalements d'abus peut commencer à diminuer, ce qui pourrait faussement laisser penser que les violations sont moins nombreuses.

4. PROTECTION DES BUREAUX, CENTRES D'ACCUEIL ET AUTRES SITES PHYSIQUES

Il est important de déployer ces stratégies si l'exécutant du programme dispose de travailleurs dans un lieu physique spécifique, et en particulier si les bénéficiaires se rendent également dans ce lieu (par exemple, un centre d'accueil ou une clinique). Ces protections comprennent des serrures, des caméras ou une télévision en circuit fermé, des aménagements impliquant des entrées/sorties multiples, et des procédures pour régir le flux et le comportement des bénéficiaires lorsqu'ils se trouvent sur les lieux.

EXEMPLES DE POINTS DE DÉCISION

- Lorsque vous utilisez des caméras, n'oubliez pas de peser les dangers d'enregistrer les bénéficiaires des programmes des PC (en particulier dans des contextes pénalisés), de prendre en compte la volonté des bénéficiaires de visiter un espace qui comporte des caméras, et la sécurité du personnel et des biens. L'utilisation d'une caméra nécessite également l'élaboration d'une politique pour guider l'utilisation et la destruction des enregistrements d'une manière qui limite les violations de la confidentialité et d'informer les bénéficiaires de cette politique en toute transparence.
- L'installation d'une clinique dans un quartier où les incidents de sécurité sont moins nombreux peut aider le personnel et les bénéficiaires à se sentir plus en sécurité, mais peut également signifier qu'elle est moins accessible à ceux qui ont le plus besoin des services qu'elle fournit. L'examen des options et des itinéraires de transport pour les travailleurs et les bénéficiaires est une partie importante du processus.

5. ASSURER LA SÉCURITÉ DURANT LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ PHYSIQUE ET NUMÉRIQUE

Ces stratégies se concentrent sur la sensibilisation et sont pertinentes pour les programmes qui mènent des actions de sensibilisation dans le monde physique et/ou numérique. Elles comprennent des approches telles que la recherche et le suivi d'itinéraires sûrs pour la sensibilisation, la prévention du harcèlement sexuel par les bénéficiaires sur le terrain (en particulier lorsque les connexions avec les bénéficiaires se font par le biais de forums comme les applications de rencontre), le suivi des travailleurs et la formation des travailleurs pour qu'ils puissent interagir avec les forces de l'ordre et les bénéficiaires potentiellement agressifs.

EXEMPLES DE POINTS DE DÉCISION

- L'hébergement d'activités de sensibilisation en ligne peut être plus sûr que les opérations en personne. Cependant, la surveillance numérique est une considération sérieuse, tout comme les préoccupations de sécurité lors de la transition des clients de l'Internet vers le hors-ligne, qui implique la rencontre en personne d'un individu qui peut n'être connu que du travailleur de proximité par ses interactions en ligne (par opposition à l'interaction avec un individu que d'autres bénéficiaires apportent au programme). En outre, dans un contexte où les membres des PC ne sont pas tous en ligne, il existe un risque d'accroître la fracture numérique entre les personnes ayant plus ou moins accès à la technologie, comme les téléphones intelligents.
- Parler des risques individuels aux responsables de la mise en œuvre exige que les organisations prennent des mesures pour empêcher que les conseils qu'elles donnent pour promouvoir la sécurité ne causent des dommages. Par le passé, certaines formations en matière de sécurité destinées aux éducateurs pairs avaient souligné la nécessité pour eux de minimiser tout signe indiquant leur appartenance aux PC. Par exemple, on peut leur dire de s'habiller et d'agir de manière plus conforme aux normes de genre pour éviter d'attirer l'attention sur eux. Bien que ce conseil

puisse être considéré comme simplement pratique, il peut violer les droits des individus à l'autonomie ou sembler les blâmer pour toute attaque qui se produit en suggérant que leurs comportements non conformes sont en cause. Ces conseils ne tiennent pas compte non plus des préjudices causés aux personnes forcées de vivre d'une manière qui ne leur est pas fidèle, ce qui a des répercussions psychologiques. Les formations en matière de sécurité doivent être pratiques mais doivent également poser des questions aux personnes formées au lieu d'être prescriptives, en précisant clairement que de multiples facteurs doivent être pris en compte pour déterminer comment rester en sécurité et qu'il n'est pas mauvais d'être fidèle à soi-même.

6. DÉVELOPPER DES PROTOCOLES DE SÉCURITÉ FONCTIONNELS ET INSTITUTIONNALISÉS, Y COMPRIS EN SITUATION D'URGENCE

Presque toutes les organisations ont mis en place certaines activités pour protéger la sécurité, même s'il suffit de dire aux travailleurs de suivre leur intuition. Toutefois, lorsque les stratégies ne sont pas institutionnalisées, elles ne protègent pas tout le monde de la même manière, font peser la responsabilité sur les travailleurs et non sur l'organisation, et sont moins durables. En outre, certaines réponses aux problèmes de sécurité, telles que le soutien psychologique aux travailleurs, doivent être institutionnalisées pour éviter de nuire aux travailleurs qui, autrement, n'obtiendraient pas le soutien dont ils ont besoin.

EXEMPLES DE POINTS DE DÉCISION

- L'élaboration de protocoles ou de politiques tout en conservant la flexibilité nécessaire pour répondre à la nature dynamique des questions de sécurité est un autre domaine où une réflexion approfondie est nécessaire. Les politiques et les protocoles doivent être adaptables et flexibles. En même temps, ils doivent être suffisamment explicites pour indiquer clairement qui a le pouvoir de décision (les situations d'urgence, en particulier, exigent une compréhension commune de ce qui doit être fait et qui peut déterminer

ces mesures). Ainsi, lors de l'élaboration des politiques, les organisations devraient également prévoir des occasions régulières de les réviser et de les renouveler. Il devrait également y avoir un mécanisme d'examen et de révision d'urgence lors de situations de crise, comme la pandémie de la COVID-19, où de nombreuses politiques pourraient devoir être révisées ou de nouvelles politiques élaborées pour tenir compte des nouveaux risques et des nouvelles réalités.

7. SAUVEGARDE SÉCURISÉE DES DONNÉES ET DES COMMUNICATIONS

Les programmes de lutte contre le VIH traitent des données sensibles sur les bénéficiaires. Leurs matériels et leurs messages entre travailleurs peuvent également être sensibles. Les protections des données et les formes de communication sécurisées peuvent prévenir les fuites susceptibles de conduire à un chantage ou à d'autres abus, ou causer des dommages physiques aux travailleurs.

EXEMPLES DE POINTS DE DÉCISION

- Le niveau de technologie à employer varie. Certaines protections des données sont faibles, comme la conservation des dossiers papier dans une armoire fermée à clé. D'autres nécessitent un cryptage, un stockage dans le nuage, des mises à jour de logiciels qui nécessitent une certaine aisance avec la technologie, et des fonds pour acheter et mettre à jour continuellement logiciels et équipements. Pour déterminer quelles options sont appropriées et réalisables, il faut tenir compte à la fois de la sensibilité des données que l'organisation traite ainsi que des ressources et du personnel actuels et futurs disponibles pour soutenir la sécurité numérique. Toute sécurité numérique devrait également inclure une sensibilisation continue des travailleurs pour s'assurer qu'ils utilisent les technologies (en particulier les nouvelles technologies) de manière appropriée.

ÉTUDES DE CAS

Les visites de cadrage, l'analyse documentaire et l'atelier ont permis d'identifier plusieurs pratiques prometteuses dans chaque domaine. De brèves études de cas de la région MENA sont fournies dans le **Tableau 4** à titre d'illustration. Elles représentent des stratégies qui ont été mises en œuvre dans la vie réelle. Elles ont démontré des résultats positifs et peuvent être adaptées ou reproduites. Ces études de cas mettent en évidence la nature combinée des stratégies de sûreté et de sécurité. Il est rare qu'une stratégie soit utilisée de façon isolée.



TABLEAU 4. ÉTUDES DE CAS DES PRATIQUES PROMETTEUSES

TYPE DE STRATÉGIE	EXEMPLE
INFLUENCER LA PERCEPTION DU PUBLIC SUR LE PROJET OU L'ORGANISATION	<p>L'ALCS au Maroc utilise plusieurs techniques pour s'assurer que le public connaît et comprend son travail d'envergure. Cela inclut une approche standard pour partager l'information parmi leur personnel/leurs travailleurs via une sensibilisation régulière afin que tous les travailleurs soient prêts à décrire le travail de l'ALCS de manière cohérente, la création d'un bulletin d'information qui est distribué au public et aux donateurs sur leurs efforts pour garder le Maroc en bonne santé, et l'engagement avec des scientifiques locaux publiquement connus et respectés. Ils s'engagent également dans des efforts pour s'assurer que les médias savent comment rendre compte de leur travail. Ils établissent notamment des relations de confiance avec les médias, rédigent toujours des communiqués de presse pour éviter d'être mal cités et forment les membres des médias à l'identité des membres des PC et à la manière d'aborder des questions telles que le VIH. Voir l'Outil 3 pour leur outil de formation aux médias et leur bulletin d'information.</p> <p>Au Maroc, OPALS travaille avec un large groupe de bénéficiaires sur des sujets qui vont au-delà du VIH, de manière publique et accessible, afin de démontrer leur valeur à la société dans son ensemble. Les activités comprennent des quiz de santé publique, tels que l'application « OPALS Sida Quiz », qui aident les utilisateurs de toute population à comprendre leur propre niveau de connaissances et les risques personnels de VIH, d'IST, et de cancer du col de l'utérus, et à améliorer leurs connaissances en matière de Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive, tout en familiarisant un public plus large avec les problèmes auxquels sont confrontés divers sous-groupes, y compris les membres des PC. Ils offrent également un large éventail de services de santé basés sur l'approche "SELF CARE" tels que les soins prénataux, afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins plus larges des membres des PC tout en répondant aux besoins de groupes plus importants, tels que les femmes enceintes.</p>
INSTRUIRE ET SENSIBILISER LES ALLIÉS EXTERNES	<p>LebMASH au Liban organise chaque année un concours pour les étudiants en médecine appelé "Briser le silence" : Vouloir être des alliés". Dans le cadre de ce concours, les étudiants en médecine sont encouragés à travailler plus ouvertement sur des documents de recherche évalués par des pairs et relatifs à la santé des PC. Le gagnant reçoit un partenariat avec GLMA USA (Health Professionals Advancing LGBT Equality) et participe à la conférence annuelle de GLMA pour apprendre des autres alliés aux États-Unis. Le gagnant revient ensuite pour présenter ses travaux à ses collègues étudiants et à ses professeurs. Dans certains cas, le gagnant reçoit également l'attention des médias, ce qui permet de normaliser et de célébrer la qualité des soins de santé pour les membres des PC.</p>

TABLEAU 4. ÉTUDES DE CAS DES PRATIQUES PROMETTEUSES

TYPE DE STRATÉGIE	EXEMPLE
INSTRUIRE ET SENSIBILISER LES ALLIÉS EXTERNES, SUITE	<p>AIDS Algérie et El Hayet en Algérie travaillent en partenariat avec le gouvernement algérien pour concevoir et mettre en œuvre des programmes pour les membres des PC. Ces programmes sont conçus conjointement avec le ministère de la santé pour atteindre les objectifs du pays en matière de VIH, et les activités reçoivent une autorisation explicite, notamment des lettres que les travailleurs de proximité doivent porter et qui précisent leur objectif.</p> <p>En Algérie, l'APCS est une association inclusive ouverte à tous qui travaille avec un large éventail de parties prenantes pour assurer la sécurité de ses travailleurs. Elle sensibilise les chefs religieux, les membres des services en uniforme, les élus et les autres ONG afin que ces groupes comprennent le travail de l'APCS et son importance stratégique pour la santé de tous les Algériens.</p> <p>Le Programme Freedom (Liberté) en Égypte organise des réunions pour partager des faits concernant les populations clés avec les chefs religieux. Cela inclut la présentation de ces leaders aux familles des membres des PC (comme les parents et les enfants) pour les aider à voir les membres des PC comme faisant partie de la société et comme des êtres à part entière, et non pas simplement comme des "comportements". Dans le cadre de ces efforts, les chefs religieux ont participé à l'élaboration de la <i>Déclaration du Caire des chefs religieux dans les États arabes en réponse à l'épidémie de VIH/SIDA</i> (une activité menée par FHI 360). Ce document a été signé par des dirigeants musulmans et chrétiens de toute la région et décrit leur engagement à réaliser la valeur de chaque être humain. Voir l'Outil 3 pour la déclaration.</p>
PROTECTION DES BUREAU, CENTRES D'ACCUEIL ET AUTRES SITES PHYSIQUES	<p>El Nour en Égypte, aide les membres des PC à se sentir en sécurité dans les installations gérées par le gouvernement sans sacrifier leur propre sécurité en tant qu'exécutants. Pour ce faire, ils sensibilisent les prestataires des établissements publics à des questions clés telles que la confidentialité et l'importance des membres des PC dans la lutte contre le VIH, afin de garantir le respect des pairs qui accompagnent les membres des PC dans les services.</p> <p>Une organisation en Tunisie travaille à assurer la santé mentale de son personnel dans le cadre de son approche holistique de la sécurité dans ses centres d'accueil. Les bénéficiaires de ces centres sont soumis à des stress extrêmes et peuvent faire passer leur frustration sur le personnel. Par conséquent, le psychologue du centre travaille non seulement avec les bénéficiaires - prévenant ainsi les débordements envers le personnel - mais soutient également les prestataires de services et leur rappelle que la santé mentale est fondamentale pour eux-mêmes et pour les objectifs qu'ils poursuivent.</p> <p>DAMJ en Tunisie travaille avec des agents immobiliers alliés pour examiner les nouveaux emplacements des bureaux afin de trouver des lieux moins dangereux pour les voisins ou les propriétaires qui pourraient ne pas être favorables à la programmation des PC.</p> <p>En Égypte, Bedayaa suit des règles strictes lors d'accueil de nouveaux bénéficiaires dans les systèmes de dépistage, de conseil et d'orientation en matière de VIH. Ceci afin de s'assurer qu'aucune personne souhaitant causer un préjudice à l'organisation ou à ses bénéficiaires ne soit autorisée à entrer dans les locaux. Les clients potentiels soumettent une demande en ligne et doivent ensuite être parrainés par un membre du personnel ou un bénévole. Si un nouveau client est accepté, un rendez-vous est organisé de manière à limiter les contacts avec les autres bénéficiaires des services afin de protéger la confidentialité et d'éviter le rassemblement de groupes. Enfin, les participants au programme reçoivent des instructions sur les comportements appropriés avant de se rendre dans les locaux pour la première fois. Ce vaste processus assure la sécurité des bénéficiaires, des membres du personnel, des bénévoles et des consultants.</p>

TABLEAU 4. ÉTUDES DE CAS DES PRATIQUES PROMETTEUSES

TYPE DE STRATÉGIE	EXEMPLE
DOCUMENTER LES PRÉJUDICES POUR LE SUIVI ET LE PLAIDOYER	L'AFE opérant régionalement forme les journalistes et les militants à rendre compte sans sensationnalisme des attaques contre les membres des PC et de la violation de leurs droits tout en soulignant leur humanité commune et les préjudices pour la santé et le bien-être collectifs qui découlent des abus contre les PC.
ASSURER LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS DURANT LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ PHYSIQUE ET NUMÉRIQUE	<p>La SIDC au Liban assure la sécurité de ses travailleurs de proximité lors des activités de sensibilisation en adoptant plusieurs mesures complémentaires. Tout d'abord, le processus de sélection des pairs garantit que les travailleurs de proximité choisis puissent respecter les règles qui régissent les activités de proximité. Deuxièmement, une fois embauchés, les pairs reçoivent une formation pour s'assurer qu'ils comprennent les risques et les limites de leur travail. Cela comprend une formation sur ce que la SIDC est prête à faire pour soutenir ses travailleurs en cas d'incident - un élément important pour aider les travailleurs à décider du niveau de risque qu'ils se sentent disposés à prendre. La formation renforce également la capacité des pairs à mener des actions de sensibilisation en toute sécurité, en abordant des sujets tels que la communication non violente et la manière d'interagir avec les forces de l'ordre en toute sécurité. En outre, chaque pair reçoit une carte d'identité signée par le Programme national de lutte contre le sida, ce qui permet aux travailleurs de proximité de démontrer clairement et rapidement que leur travail est approuvé par le gouvernement.</p> <p>MENA ROSA au Liban veille à ce que ses points focaux de la région MENA aient une haute estime d'eux-mêmes et les informations nécessaires pour parler à des personnes de tous les horizons. La formation comprend l'apprentissage de différents styles de communication, la manière d'établir des relations solides et le contexte juridique local dans lequel chaque point focal opère.</p> <p>L'AMSED au Maroc suit les travailleurs de proximité pendant qu'ils sont sur le terrain pour assurer une intervention sans délai en cas de problèmes de sécurité. Cela inclut l'utilisation de téléphones pour suivre la localisation GPS du personnel et des contrôles téléphoniques réguliers entre les responsables et les éducateurs pairs au début et à la fin de l'action de sensibilisation.</p> <p>ANISS en Algérie travaille avec son personnel de proximité pour s'assurer qu'ils se sentent en sécurité pendant les activités en planifiant les itinéraires avec le personnel et en leur permettant de décider des quantités de produits à transporter.</p> <p>En Tunisie, l'ATP+ offre des conseils aux pairs qui sont harcelés pendant les activités de sensibilisation de proximité ou qui sont victimes d'abus de la part de leur famille en raison de leur participation au programme de population clé. Ces conseils visent à atténuer les dommages psychologiques causés par la maltraitance et à aider le pair à prévenir ou à éviter d'autres situations d'abus.</p>

TABLEAU 4. ÉTUDES DE CAS DES PRATIQUES PROMETTEUSES

TYPE DE STRATÉGIE	EXEMPLE
DÉVELOPPER DES PROTOCOLES DE SÉCURITÉ FONCTIONNELS ET INSTITUTIONNALISÉS, Y COMPRIS EN SITUATION D'URGENCE	<p>Les membres de la m-coalition en Tunisie ont fait une demande de fonds qui a fait écho auprès de la coalition internationale de la Dignité pour tous pour faire face à une série de vols visant leur organisation. Les fonds ont permis l'amélioration des mesures de sécurité physique.</p> <p>L'ALCS au Maroc a institutionnalisé les attentes en matière de comportement approprié du personnel par le biais d'un code d'éthique que tous les travailleurs doivent signer lorsqu'ils commencent à travailler avec l'organisation. Ce code permet d'éviter les abus envers les bénéficiaires ou les comportements inappropriés du personnel qui pourraient entraîner un incident sécuritaire. Il comprend des chartes sur la confidentialité, l'anonymat et la gestion appropriée des données. Pour garantir que le code est pris au sérieux, il figure dans le contrat de chaque personne qui rejoint l'organisation et est revu lors de toutes les grandes réunions d'organisation.</p>
ASSURER LA SÉCURITÉ DES DONNÉES ET COMMUNICATIONS	<p>Le FHI 360 en Égypte a institué des codes d'identification uniques (CIU) pour garantir que les données sur les membres des PC ne puissent pas être utilisées pour identifier des personnes. Tous ceux qui manipulent des données ont été invités à signer un code d'éthique et des mesures immédiates ont été prises en cas de violation de la sécurité des données, y compris le recyclage des travailleurs, le cas échéant.</p>
DOMAINE TRANSVERSAL : PRÉPARATION À L'URGENCE	<p>Au Liban, Marsa le Centre de santé sexuelle forme tous ses travailleurs à fixer leurs propres limites afin de réduire le harcèlement sexuel au travail et leur explique les services disponibles en cas d'incident de harcèlement. Dans ce cas, les services d'un professionnel de la santé mentale sont immédiatement proposés au travailleur concerné.</p>
DOMAINE TRANSVERSAL : SÉCURITÉ NUMÉRIQUE	<p>AFE, avec d'autres organisations de la région MENA, font partie d'un conseil consultatif sur Facebook. Grâce à ce mécanisme, les organisations peuvent fournir directement aux administrateurs de Facebook des informations sur les personnes ou les pages incitant à la violence contre les membres des PC dans la région MENA.</p>
DOMAINE TRANSVERSAL : COVID-19	<p>En Égypte, Caritas a mis en place des groupes de soutien virtuels pour les responsables de la mise en œuvre des programmes des PC afin de les aider à gérer la crise de la COVID-19. Ces groupes de soutien se rencontrent à travers des réunions ZOOM en plus de soutien psychologique grâce à un numéro d'aide pour partager des informations précises sur le virus tout en aidant les travailleurs à faire le tri entre leurs propres craintes et angoisses et celles de leurs bénéficiaires.</p>

OUTIL 1



RECOMMANDATIONS POUR INFORMER LA RÉPONSE AUX DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ

L'examen, les visites de cadrage et l'atelier sur la sécurité ont également conduit à l'élaboration de recommandations générales informant sur la programmation actuelle et future pour et avec les PC dans la région MENA :

1. FAIRE DES PRINCIPES ET APPROCHES DU PROGRAMME VIH LA BASE DES EFFORTS SÉCURITAIRES.

Les réponses en matière de sûreté et de sécurité doivent suivre les mêmes principes et approches de bonnes pratiques que les autres aspects des programmes de lutte contre le VIH. En voici quelques exemples :

- **Ne pas nuire** — en donnant la priorité au bien-être des personnes chargées de la mise en œuvre du programme et en veillant à ce que les actions n'aggravent pas la situation, en particulier pour les personnes qui ont déjà subi des préjudices, à court ou à long terme.
- **Rien sur nous sans nous** — s'assurer que les efforts de sécurité sont informés et dirigés par les responsables de la mise en œuvre des programmes eux-mêmes, y compris les membres des PC qui mettent en œuvre les programmes.
- **Approche fondée sur les droits** — veiller à ce que les droits et la dignité des exécutants de programmes soient protégés et respectés et que les réponses n'exigent pas, par exemple, qu'ils cessent d'être fidèles à eux-mêmes pour rester en sécurité.
- **Approche dirigée/appropriée par le pays** — garantissant que les décisions sont prises par des organisations locales/nationales (lorsque cela est approprié et utile, avec le soutien des acteurs régionaux et internationaux).

2. FAIRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ ET LA DÔTER EXPLICITEMENT DE RESSOURCES.

La sûreté et la sécurité dans les programmes pour les PC ne doivent jamais être laissées au hasard. Idéalement, elles devraient être envisagées avec la proposition du projet. Dans la partie de l'évaluation des risques de la proposition, le demandeur doit identifier les risques prioritaires alors que la proposition en soi détaille les activités pour répondre à ces risques. L'Annexe A fournit des exemples des défis en matière de sécurité que les organisations peuvent revoir et utiliser alors qu'elles considèrent leurs propres risques.

BUDGÉTISATION DE LA SÉCURITÉ

L'investissement initial dans la planification et la prévention est nettement plus facile et plus rentable que la prise de mesures réactives (comme le déménagement d'un bureau). Mettre de côté des fonds pour soutenir les travailleurs de proximité ou d'autres personnes qui subissent des préjudices, par exemple pour couvrir les frais d'hôpital en cas de violence, permet d'agir immédiatement lorsqu'une crise se produit et montre aux travailleurs qu'une organisation est engagée à leur bien-être.

Les garanties de sûreté et de sécurité devraient être une priorité organisationnelle et une composante essentielle de tous les programmes de lutte contre le VIH pour et avec les PC. À ce titre, les activités de sécurité devraient avoir des postes budgétaires spécifiques (**Budgétisation de la sécurité**). Ces mesures de protection ne sont pas un luxe ou un supplément, mais une nécessité. Lorsque les activités de promotion de la sûreté et de la sécurité ne sont pas explicitement incluses dans les appels à propositions des donateurs, il est important de faire pression pour qu'elles soient incluses dans les budgets et les plans de travail. L'inclusion de la sécurité dans les budgets soutient les recommandations des orientations normatives, telles que les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé et les outils de mise en œuvre des PC, selon lesquelles la prévention et l'action en réponse à la violence contre les PC sont un facteur essentiel de l'efficacité des réponses au VIH.^{13,14,15,16,17}

La santé mentale des travailleurs revêt une importance particulière pour les efforts de sécurité des organisations et devrait faire l'objet de ressources et d'un programme explicites. La mise en œuvre d'activités dans le cadre d'un programme de lutte contre le VIH s'accompagne d'un ensemble unique de tensions liées à la santé mentale. Au-delà de la violence et des abus qui peuvent être perpétrés à l'encontre des exécutants pour leur travail, ils rencontrent aussi quotidiennement des bénéficiaires dont les besoins dépassent souvent de loin la capacité de l'organisation. L'incapacité à répondre aux besoins de base tels qu'un logement sûr et un soutien nutritionnel nuit à la santé mentale des travailleurs, et les organisations doivent investir dans la santé mentale des travailleurs pour éviter l'épuisement professionnel et les conséquences négatives pour les travailleurs, telles que l'abus de l'usage de substances.

3. UN LIEU DE TRAVAIL SÛR EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR.

De nombreuses lacunes doivent être comblées pour garantir un environnement sûr et sécurisé aux personnes chargées de la mise en œuvre du programme des PC, que ce soit dans les bureaux et les cliniques établis ou sur le terrain. De nombreux bailleurs de fonds ne financent pas les activités de sûreté et de sécurité dans le cadre de leurs programmes de lutte contre le VIH et, dans certains cas, les organisations qui cherchent à fournir une assurance à leurs employés constatent également que les structures locales - telles que les plans d'action disponibles - ne répondent pas à leurs besoins. Il en résulte que, trop souvent, les travailleurs sont laissés responsables de leur sécurité et de leur sûreté personnelle.

Cependant, les normes mondiales exigent que les employeurs assument et remplissent un devoir éthique de diligence pour assurer la sécurité de leurs employés (par exemple, les directives fournies par l'Organisation internationale du travail).¹⁸ Dans le cas des OSC dont les ressources sont limitées, les donateurs doivent défendre plus vigoureusement la sûreté et la sécurité dans leurs programmes et fournir aux organisations chargées de la mise en œuvre un moyen de budgétiser et de planifier la sûreté et la sécurité afin qu'elles puissent s'acquitter de leur devoir de diligence envers leurs employés. Le fait de présenter des organisations prospères et responsables comme des exemples positifs peut non seulement leur donner les honneurs qu'elles méritent, mais aussi influencer le travail de terrain.

TABLEAU 5. ÉVALUER LES MENACES ET LIMITER LA CAPACITÉ D'ACTION D'UN ATTAQUEUR



Une approche systématique de **l'évaluation des menaces**¹⁹ consiste à poser les questions suivantes

1. Quels sont les faits entourant la menace ?
2. Existe-t-il une série de menaces qui sont devenues plus systématiques ou plus fréquentes au fil du temps ?
3. Qui est la personne qui profère les menaces ?
4. Quel est l'objectif de la menace ?
5. Pensez-vous que la menace est sérieuse ?

Les menaces peuvent être contrées en envisageant et en supprimant (si possible) **ce dont un agresseur a besoin**²⁰ pour commettre un acte de violence.

- **Accès** : à la victime/l'organisation potentielle, physiquement ou virtuellement
- **Ressources** : tout ce qui peut être utilisé pour perpétrer l'attaque - informations sur l'emplacement ou les faiblesses de la victime ; arme, transport, argent, etc.
- **Impunité** : juridique et/ou sociale
- **Motif** : raison d'agir

4. PLANIFIER À L'AVANCE ET S'ASSURER QUE TOUT LE MONDE CONNAÎT LE PLAN (EN MAINTENANT LA FLEXIBILITÉ).

Les mesures de prévention et d'intervention en matière de sûreté et de sécurité doivent être soigneusement identifiées et définies dans le cadre d'un plan de sécurité organisationnel qui est élaboré, connu et détenu par l'ensemble de l'organisation ou de l'institution. Ce plan doit être rationalisé, systématique et s'appuyer sur des données probantes dans le contexte local pertinent. Il doit identifier les menaces et les risques critiques pour la sûreté et la sécurité et fournir un guide clair, étape par étape, des actions à entreprendre, par qui et quand. Un plan réussi complète les plans d'urgence des partenaires clés, tels que les cliniques VIH adaptées aux populations clés.

Le plan doit également tenir compte des menaces les plus graves et inclure des mesures visant à limiter la capacité d'un agresseur à perpétrer des actes de violence. Voir le **Tableau 5** pour en savoir plus sur l'évaluation de la gravité d'une menace et l'identification des ressources dont un agresseur a besoin pour perpétrer des violences.

Enfin, un bon plan de sécurité exige de décider systématiquement quelles menaces spécifiques sont prioritaires en identifiant celles qui comportent le plus de risques pour l'organisation (par exemple, non seulement celles qui sont graves, mais aussi celles qui auront le plus grand impact). Comme il ne sera pas possible de prendre toutes les mesures souhaitées pour améliorer la sécurité en une seule fois, il faut d'abord répondre aux défis les plus

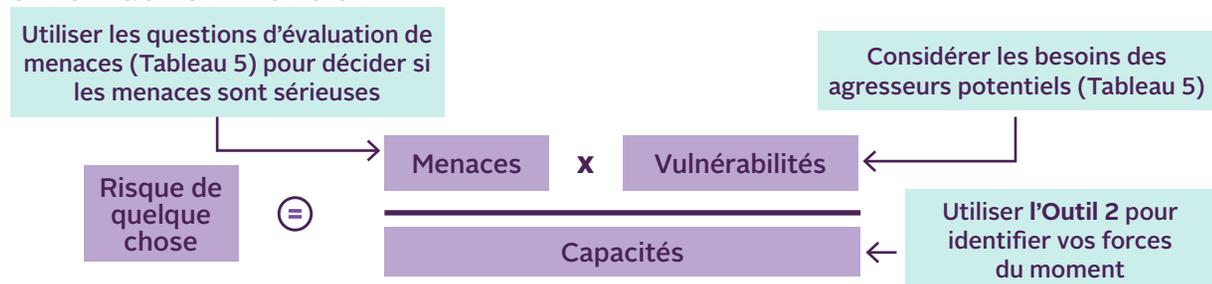
urgents en matière de sûreté et de sécurité. Voir la **Figure 3** pour une formule permettant d'identifier les défis prioritaires en matière de sécurité en déterminant le risque de conséquences néfastes spécifiques qui, selon l'organisation, peuvent se produire. Elle comprend un exemple.

5. DISCUTER EXPLICITEMENT LE NIVEAU DE RISQUE ACCEPTABLE SUR LES PLANS ORGANISATIONNEL ET INDIVIDUEL.

Les activités visant à améliorer la sûreté et la sécurité doivent être basées sur l'idée que chaque individu, organisation et programme a un niveau différent de confort et de tolérance au risque. Le plan de sécurité d'une organisation ne doit pas, par exemple, être basé uniquement sur *l'appétit pour le risque* du directeur, qui peut, personnellement, être plus habitué ou préparé à faire face aux menaces. De manière réaliste, dans des environnements hostiles, il est probable que tout travail avec les PC sera associé à un *certain* degré de risque. Cependant, personne ne doit se sentir obligé de prendre des risques qui le mettent mal à l'aise. Tous les travailleurs devraient avoir - de préférence *avant* qu'un incident de sécurité ne se produise - la possibilité de réfléchir et d'exprimer ce qu'ils sont personnellement prédisposés à faire. Parmi les options possibles, on peut citer l'acceptation du niveau de risque, la réduction du niveau de risque, le partage du risque ou l'évitement du risque.²¹ Une fois que les niveaux individuels d'appétit pour le risque sont compris, les individus et leurs organisations peuvent prendre des décisions éclairées sur la façon de répondre aux risques réels qui sont identifiés.

Lorsque les environnements changent, les risques changent aussi. Cela signifie que les conversations doivent être continues quant à l'identification des risques, la discussion des niveaux de risque acceptables et l'aide aux travailleurs à comprendre

FIGURE 3. FORMULE PERMETTANT DE DÉTERMINER LE RISQUE QU'UN DOMMAGE SPÉCIFIQUE SE PRODUISE



EXEMPLE	
Choisissez un risque spécifique (lieu, activité, personne) :	Notre OSC craint que nos travailleurs de proximité ne soient agressés physiquement lors de leurs interventions dans les bars.
Envisagez les menaces qui rendent le risque plus ou moins probable :	Le centre de santé sexuelle de Marsa au Liban forme tous ses travailleurs/travailleuses sur la façon de définir leurs propres limites afin de limiter le harcèlement sexuel au travail et présente les services disponibles en cas de harcèlement. Dans ce cas, les services d'un professionnel de santé mentale sont immédiatement offerts au travailleur/travailleuse concerné(e)
Citez vos vulnérabilités :	La sensibilisation est assurée par des travailleurs du sexe qui sont considérés comme peu susceptibles de signaler les abus (impunité des auteurs) ; la sensibilisation a lieu régulièrement la nuit (ressources - leur emplacement est connu) ; le transport se fait à pied (accès pour effectuer une attaque) ; les propriétaires de bars ne veulent pas que les travailleurs de la sensibilisation encouragent les travailleurs du sexe à utiliser des préservatifs parce qu'ils pensent que les clients paieront moins cher (motif).
Nommez vos capacités :	Les travailleurs de proximité portent des cartes d'identité qui montrent qu'ils sont en relation avec le ministère de la santé et comportent un numéro de téléphone permettant de joindre un policier formé localement ; les pairs sortent par deux ; les pairs ont des téléphones avec du crédit prépayé au cas où ils rencontreraient des problèmes ; les pairs ont un message non controversé pour décrire leur travail ; les déplacements des pairs sont suivis grâce à un journal de bord et un GPS ; les pairs ont un refuge dans chaque quartier où ils travaillent car ils sont connus et respectés des autres travailleurs du sexe.
Décidez de ce qu'il faut faire :	Compte tenu de tous ces facteurs, décidez si les capacités à prévenir les préjudices sont suffisantes pour l'emporter sur les menaces et les vulnérabilités. Si ce n'est pas le cas, élaborez un plan de sécurité qui vous aidera à réduire les vulnérabilités (si possible) et à augmenter les capacités. Par exemple, le programme peut décider de commencer à sensibiliser les propriétaires de bars afin de diminuer leurs comportements abusifs ou il peut décider de déplacer les activités de sensibilisation vers d'autres endroits où se rassemblent les travailleurs du sexe.

ce que l'organisation fera pour contribuer à atténuer les risques. Par exemple, durant la COVID-19, le risque de participer à des efforts de sensibilisation a changé de façon spectaculaire. Les personnes qui étaient plus susceptibles d'avoir de graves complications dues à l'infection, comme celles qui avaient des problèmes de santé sous-jacents, étaient désormais plus à risque pendant les activités de sensibilisation que celles qui n'avaient pas de problèmes de santé sous-jacents. Comme ces risques étaient nouveaux, il était important que les organisations aident les travailleurs à évaluer leurs propres risques et à décider ensuite quel degré de risque ils sont en mesure de prendre, idéalement avec le soutien de leur organisation pour être affectés à d'autres tâches si la sensibilisation en personne était jugée trop risquée.

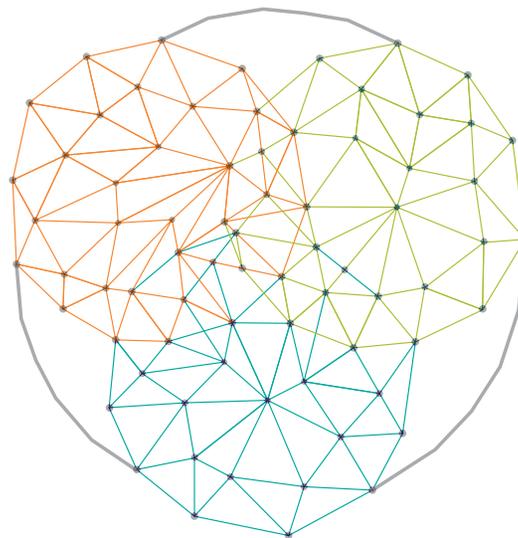
6. AGIR EN CONNAISSANT À LA FOIS LES RISQUES RÉELS ET LEURS CAUSES SOUS-JACENTES (Y COMPRIS LES CADRES JURIDIQUES).

Les réponses aux incidents de sûreté et de sécurité doivent être éclairées non seulement par les causes immédiates (le déclencheur) mais aussi par les facteurs d'influence à plus long terme (les causes profondes). De même, les réponses doivent être adaptées au contexte spécifique (culturel, politique, juridique, etc.) dans lequel les problèmes surviennent. Comme indiqué dans les exemples de points de décision de la Section 3 de l'Outil 1, une action peut être réalisable et efficace dans un contexte (par exemple, le dialogue avec la police) alors qu'elle cause un préjudice dans un autre.

Un élément important pour comprendre les risques et leurs causes est l'examen du cadre juridique d'un pays afin de déterminer quelles activités, le cas échéant, peuvent être soumises à l'examen des forces de l'ordre et de comprendre

FIGURE 4. APPROCHE HOLISTIQUE À LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ

- △ **SÉCURITÉ PHYSIQUE**
Menaces à notre intégrité physique.
Menaces à nos maisons, immeubles et véhicules.
- △ **SÉCURITÉ PSYCHOSOCIALE**
Menaces à notre bien-être psychique.
- △ **SÉCURITÉ NUMÉRIQUE**
Menaces à nos informations, communications et équipements.
- Analyses, stratégies et tactiques de la sécurité holistique.



Source: Tactical Technology Collective. *Holistic Security: A Strategy Manual for Human Rights Defenders*. Berlin: Tactical Technology Collective; 2016.

et pouvoir articuler vos droits en tant qu'exécutant du programme. Ces informations doivent être largement partagées avec les travailleurs qui bénéficient également d'un renforcement des capacités sur la manière d'articuler ces droits aux autorités locales ou à d'autres personnes qui pourraient avoir des questions sur leurs activités.

7. RECONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES VULNÉRABILITÉS ET CAPACITÉS DE CHAQUE TRAVAILLEUR DANS LA PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ.

Les mesures de sûreté et de sécurité doivent être fondées sur une prise de conscience constante du fait que le personnel et les bénévoles des programmes de lutte contre le VIH qui sont eux-

mêmes membres des PC sont confrontés à une double vulnérabilité dans leur vie professionnelle et personnelle. C'est également le cas des personnes vivant avec le VIH et de celles qui font partie des communautés des sans papiers ou des réfugiés. Toutes les personnes travaillant dans les programmes des PC ont des vulnérabilités et des capacités distinctes qui devraient être prises en compte au lieu d'utiliser une approche unique. Il est particulièrement important de prendre en compte les questions liées à :

- **Genre.** Par exemple, dans certains contextes, les membres du personnel qui sont cis-femmes,^{iv} transgenres ou cis-hommes avec des expressions de genre plus féminines peuvent

être particulièrement vulnérables à la violence basée sur le genre dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH et, à leur tour, peuvent avoir besoin de mesures de prévention et de réponse plus nombreuses et/ou différentes par rapport à d'autres collègues. La dynamique du pouvoir au sein des organisations peut également être affectée par le genre et il convient de veiller tout particulièrement à garantir un lieu de travail exempt de harcèlement sexuel.

- **Âge.** Par exemple, il peut y avoir une dynamique de pouvoir au sein de l'organisation qui favorise les travailleurs plus âgés ou plus jeunes. L'âge des travailleurs est également susceptible d'avoir un impact sur les menaces qu'ils rencontrent lors de leur travail de proximité ; les jeunes travailleurs font l'objet d'une surveillance accrue de la part de la police dans certains contextes, en particulier en période de bouleversements politiques.
- **Différents groupes et sous-groupes de PC.** Il y a des questions à prendre en compte :
 - **Entre les PC.** Par exemple, les membres du personnel travaillant avec des PC spécifiques (comme les usagers de drogues injectables) auront besoin de réponses de sûreté et de sécurité adaptées aux préoccupations relatives aux surdoses, aux interactions entre les drogues et aux pratiques d'injection sûres. De plus, certaines PC peuvent être confrontées à des défis uniques dans le cadre des réponses aux incidents (par exemple, les personnes transgenres peuvent manquer de documents officiels et ne pas être en mesure de déposer une plainte officielle).

^{iv} Le terme "Cisgenre" désigne les personnes dont l'identité sexuelle s'aligne sur le sexe qui leur a été attribué à la naissance. Une personne qui se considère comme une femme et à qui on a attribué le sexe féminin à la naissance est une femme cis.

➤ **Dans le cadre des programmes des PC.**

Par exemple, les questions de sécurité peuvent être différentes lorsque l'on fait de la sensibilisation auprès des hommes qui ont des relations sexuelles avec moi dans des points chauds, dans des résidences ou en ligne.

➤ **Vulnérabilités multiples.** Par exemple, les travailleurs qui soutiennent des personnes appartenant à plus d'un groupe de PC peuvent être vulnérables à différents problèmes de sûreté et de sécurité et requièrent un ensemble unique de réponses. Par exemple, les travailleurs qui servent les travailleurs du sexe qui s'injectent des drogues peuvent avoir besoin de transporter une série de produits (seringues, préservatifs, etc.) qui peuvent augmenter leur risque d'arrestation et de détention.

- **Statut juridique différent.** Cela inclut des considérations pour les personnes qui peuvent se trouver dans un pays sans documents légaux ou celles qui ont un casier judiciaire et qui peuvent être confrontées à des sanctions plus sévères si elles interagissent avec le système judiciaire.

8. APPRENEZ À CONNAÎTRE TOUTES LES PARTIES PRENANTES, ET PAS SEULEMENT LES ALLIÉS ÉVIDENTS.

Il est essentiel d'essayer d'atteindre les personnes et les institutions qui sont directement ou indirectement à l'origine des problèmes de sûreté et de sécurité. Cela peut impliquer d'établir des relations avec des groupes d'acteurs tels que les forces de l'ordre, les chefs religieux et les dirigeants communautaires. De tels partenariats peuvent prendre du temps et exiger une grande patience, mais peuvent apporter d'importantes récompenses.

Par exemple, lorsque ces parties prenantes deviennent membres, plutôt qu'opposants, des équipes locales d'intervention d'urgence. Prendre le temps d'établir des liens personnels et d'apprendre des autres groupes travaillant avec différentes communautés est une tactique utile.

9. IDENTIFIER LES MENACES (PHYSIQUE, NUMÉRIQUE, ET PSYCHOLOGIQUE) ET LES STRATÉGIES DE SÉCURITÉ DE FAÇON HOLISTIQUE.

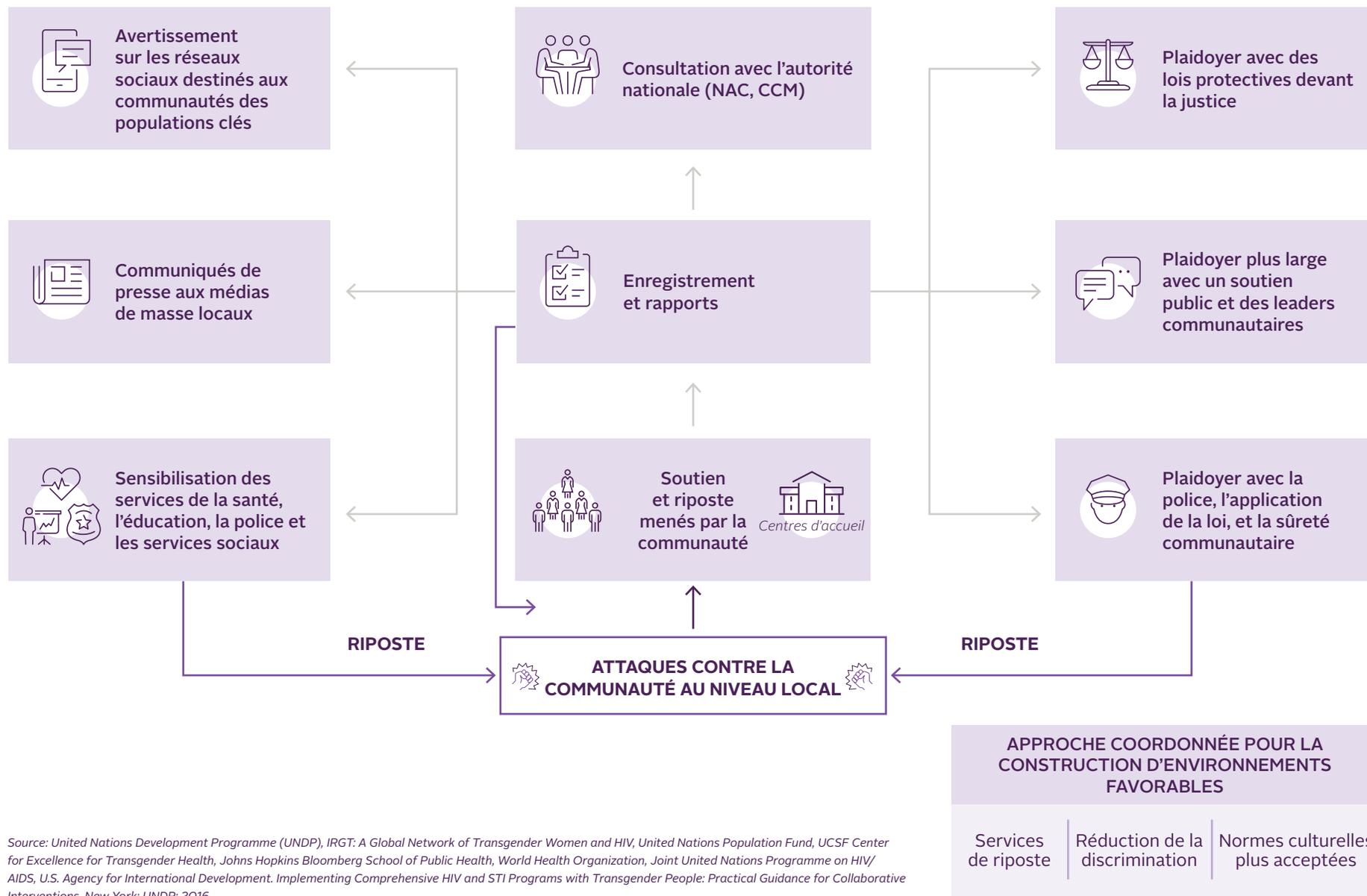
Les problèmes de sûreté et de sécurité dans les communautés des PC et les programmes de lutte contre le VIH sont rarement unidimensionnels. Ils évoluent également au fil du temps. C'est pourquoi les réponses doivent l'être :

- **Holistiques**—Une approche holistique traite de la sûreté et de la sécurité physique, psychosociale et numérique, comme le suggère le Collectif de technologie tactique [voir Figure 4].²² Les réponses doivent comporter à la fois des initiatives tournées vers l'intérieur (par exemple, l'élaboration et la communication d'un plan d'urgence) et des initiatives tournées vers l'extérieur (par exemple, l'établissement de relations avec les acteurs locaux).
- **Complètes**—utilisant une approche à plusieurs niveaux et à plusieurs facettes [voir Figure 5].²³
- **Flexibles**—permettant de modifier les plans et de s'adapter rapidement et efficacement, par exemple en réponse à un changement soudain de l'environnement de sécurité.

10. ÊTRE ENSEMBLE, TRAVAILLER EN COALITION, ET APPRENDRE LES UNS DES AUTRES.

Soyez conscient de la sûreté et de la sécurité en tant que collectif. Bien que chaque programme des PC ou chaque organisme de mise en œuvre ait des défis distincts en matière de sûreté et de sécurité, il existe des chevauchements. Partager les défis, les succès et les questions permet d'apprendre et de réfléchir de manière critique aux expériences, aux stratégies et aux ressources qui peuvent ensuite être mises à profit pour renforcer les réponses en matière de sûreté et de sécurité. Des organismes de coordination tels que la plateforme Foundation+, coordonnée par l'Association de lutte contre le sida, peuvent être mis à profit dans la région MENA.

FIGURE 5. APPROCHE COMPLÈTE DE LA VIOLENCE DANS LES PROGRAMMES



Source: United Nations Development Programme (UNDP), IRGT: A Global Network of Transgender Women and HIV, United Nations Population Fund, UCSF Center for Excellence for Transgender Health, Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, World Health Organization, Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, U.S. Agency for International Development. *Implementing Comprehensive HIV and STI Programs with Transgender People: Practical Guidance for Collaborative Interventions*. New York: UNDP; 2016.

OUTIL 2

 Cliquez sur chaque cerle pour en savoir plus

LISTE DE CONTRÔLE DES STRATÉGIES DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ

OBJECTIF ET CONTENU DE L'OUTIL 2

Cet outil explique comment utiliser une liste de contrôle pratique fournie pour aider les responsables de la mise en œuvre des programmes à explorer systématiquement et à faire des plans pour répondre à leurs besoins en matière de sûreté et de sécurité. Il comprend des questions sur les stratégies dans sept domaines de la sûreté et de la sécurité - décrits plus en détail dans la Section 3 de l'Outil 1 - ainsi que des questions transversales sur la préparation aux situations d'urgence, la sécurité numérique et la COVID-19.

OUTIL 2



COMMENT UTILISER LA LISTE DE CONTRÔLE

Cette liste de contrôle intuitive pose des questions simples pour vous aider à planifier et à mettre en œuvre des actions visant à améliorer votre sécurité lorsque vous travaillez sur la programmation de la lutte contre le VIH pour les PC.

L'outil est conçu pour compléter, et non remplacer, les stratégies et politiques plus détaillées des organisations dans des domaines tels que la sécurité, les ressources humaines, la gestion des risques et la protection, afin de garantir que l'ensemble des questions de sûreté et de sécurité sont prises en compte.



 Pour télécharger la liste de contrôle, cliquez sur l'image ci-dessus ou insérez <https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/aman-mena-french.xlsx> dans votre navigateur web.

OUTIL 2



IDENTIFIER À L'AVANCE LES BESOINS ET LES OPPORTUNITÉS

Il peut être utile de procéder à une évaluation des besoins en matière de sûreté et de sécurité avant de mettre en œuvre l'Outil 2. Une telle évaluation pourrait impliquer l'embauche d'un expert pour aider à identifier et ensuite informer votre organisation sur les problèmes de sécurité urgents qui posent un risque pour votre programme ou votre personnel.

L'évaluation peut comprendre un examen des détails pertinents du droit pénal et des exemples de la manière dont les autres personnes chargées de la mise en œuvre des programmes ont réagi à ces lois, les coordonnées des alliés locaux au sein de la police et des autres organismes chargés de l'application de la loi qui pourraient être en mesure d'aider votre groupe, les points chauds où les attitudes sociales dominantes sont particulièrement hostiles et pourraient compromettre la sensibilisation, et une cartographie des violences récentes dans votre région qui pourraient être liées à des menaces pour votre programme ou votre organisation. Toutefois, une évaluation des besoins n'est pas nécessaire, et les organisations peuvent déjà être conscientes de leurs principaux risques et de leurs alliés potentiels en fonction de leurs années de mise en œuvre de programmes ou de leur surveillance active des incidents de sécurité.

OUTIL 2



COMPLÉTER LA LISTE DE CONTRÔLE

Les membres d'une équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité sont les principaux acteurs impliqués dans la révision de la liste de contrôle et dans la mise en œuvre des activités en réponse aux lacunes identifiées. Si une telle équipe n'existe pas, la première étape de ce processus consiste à en former une (voir l'encadré intitulé **Équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité**).

Une fois l'équipe formée, vous devez convenir collectivement du moment où vous utiliserez la liste de contrôle. La liste de contrôle peut être utilisée régulièrement dans le cadre de la planification habituelle de la sûreté et de la sécurité dans votre organisation ou programme. Par exemple, vous pourriez revoir la liste de contrôle tous les six mois lors d'une réunion de l'équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité. Elle peut également être

ÉQUIPE DE GESTION DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ

MEMBRES

La taille et la composition de cette équipe varient en fonction de la taille de votre organisation. Chaque organisation doit identifier un **point focal de sûreté et de sécurité** — une personne qui coordonne la réponse de l'organisation, qui a été formée à la sûreté et à la sécurité, et qui sensibilise et informe ses collègues des politiques internes de sûreté et de sécurité. Idéalement, l'équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité devrait comprendre :

- Un point focal pour la sûreté et la sécurité
- Une personne de l'encadrement supérieur (ou une personne ayant un pouvoir de décision)
- Un ou deux membres du personnel de différents niveaux de l'organisation
- Une personne avec une expertise en technologies de l'information si la sécurité numérique est à discuter

RESPONSABILITES

Au-delà de la liste de contrôle, les fonctions de l'équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité doivent inclure la prise de décisions stratégiques, l'élaboration de procédures et la coordination de la mise en œuvre des politiques de sûreté et de sécurité.

utilisée lorsqu'un incident de sûreté et de sécurité spécifique se produit ou commence à se produire plus fréquemment, afin de vous aider à réfléchir systématiquement aux options permettant d'atténuer les éventuels préjudices.

Chaque fois que la liste de contrôle est utilisée, elle doit être remplie dans un espace sûr et privé où il

est possible de parler ouvertement. L'Outil 2 étant conçu pour informer les politiques et les procédures régissant les activités partout où la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme ont lieu, l'équipe de sûreté et de sécurité doit visiter ces sites ou parler à des représentants de ces sites afin de mieux comprendre les défis et les besoins uniques dans différents contextes.

Lorsque vous remplissez la liste de contrôle, reportez-vous au titre de chaque section pour déterminer quel type d'organisation doit remplir cette partie. Par exemple, certaines sections doivent être remplies par des organismes chefs de file (tels que les principaux bénéficiaires du Fonds mondial) ainsi que par des organisations qui mettent en œuvre des activités (telles que les sous-bénéficiaires du Fonds mondial). D'autres, comme la Section D, qui traite de la sécurité sur les sites physiques, ne doivent être remplies que par ceux qui mettent directement en œuvre les activités, mais doivent être faites individuellement pour chaque site plutôt qu'au niveau de l'organisation. Cette question est traitée plus en détail dans l'encadré **Comment les organisations collaboratrices et les réseaux régionaux peuvent-ils travailler ensemble pour remplir utilement la liste de contrôle ?**

Pour tous ceux qui remplissent les différentes sections de la liste de contrôle, veuillez lire chaque question de la colonne B. Si la question nécessite des précisions, reportez-vous à la colonne C où des éclaircissements sont proposés. Après chaque question, inscrivez un "1" sous "oui", "non", "quelque peu" ou "sans objet" pour indiquer la réponse qui correspond le mieux à la réalité de votre organisation.

- **Oui** : cette réponse indique que l'organisation met régulièrement en œuvre cette stratégie. Par exemple, à la question 1. "L'organisation prend-elle des mesures pour être visible du public, en donnant une image positive ?", si l'organisation mène une campagne continue pour être visible de manière positive, elle mettra un 1 sous "oui".
- **Non** : cette réponse indique que l'organisation ne s'est jamais engagée dans cette stratégie et ne la met pas en œuvre actuellement. Par exemple, à la question 1. "Si l'organisation n'a jamais mené d'activités pour avoir une visibilité publique positive, elle mettra un 1 sous "non".
- **Quelque peu** : cette réponse indique que l'organisation a utilisé cette stratégie dans le

COMMENT LES ORGANISATIONS COLLABORATRICES ET LES RÉSEAUX RÉGIONAUX PEUVENT-ILS TRAVAILLER ENSEMBLE POUR COMPLÉTER UTILEMENT LA LISTE DE CONTRÔLE ?

La raison pour laquelle différentes organisations remplissent différentes sections de la liste de contrôle est que tous les types de stratégie ne sont pas pertinents pour chaque organisation, et que les organisations qui travaillent ensemble peuvent se compléter les unes les autres. En particulier dans le contexte d'une organisation cadre et de plusieurs partenaires d'exécution travaillant tous sur les mêmes objectifs, la façon dont une organisation remplit la liste de contrôle peut dépendre de l'approche de la sécurité de ses collaborateurs. Par exemple, si une organisation chef de file a demandé à tous les partenaires de mise en œuvre de traiter les questions des journalistes au ministère de la santé, alors chaque partenaire de mise en œuvre indiquera simplement des questions telles que "L'organisation a-t-elle un membre désigné pour parler aux médias" avec la mention "sans objet" parce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une personne désignée pour parler aux médias en fonction de l'approche utilisée par l'organisation chef de file.

Les réseaux régionaux peuvent ne pas être sûrs des éléments de la liste de contrôle à remplir. La direction centrale de ces réseaux régionaux aura probablement intérêt à remplir les sections indiquées pour "l'organisation qui dirige le projet", tandis que leurs agences membres souhaiteront peut-être remplir les éléments indiqués pour "les organisations individuelles qui mettent en œuvre les activités". Ils peuvent ensuite examiner leurs résultats collectifs pour déterminer où le réseau souhaiterait concentrer ses énergies pour combler les lacunes et partager les bonnes pratiques entre les organisations.

passé mais ne l'utilise pas actuellement, ou que la stratégie n'est que partiellement employée. Par exemple, à la question 1. "Si l'organisation ne mène des activités publiques uniquement dans certains des districts où elle est présente ou si elle a déjà mené une campagne de publicité qui n'est plus opérationnelle, elle mettra un 1 sous "quelque peu".

- **Sans objet** : Cette réponse indique que cette stratégie n'est pas pertinente ou utile pour l'organisation. Par exemple, à la question 1. "L'organisation prend-elle des mesures pour être visible du public, en donnant une image positive ?", certaines organisations ne souhaitent pas être visibles de quelque manière que ce soit parce qu'elles estiment que la visibilité peut leur porter préjudice. Dans ce cas, éviter la visibilité publique est un choix bien réfléchi et elles choisiraient "sans objet" parce que cette stratégie ne leur est pas utile. Les activités qui ne sont pas pertinentes, comme les questions sur la

sensibilisation pour une organisation qui ne fournit des services que dans une clinique, seraient également marquées comme "sans objet".

Dans la colonne qui suit les réponses oui/non/quelque peu/sans objet, il y a de la place pour que la ou les personnes qui répondent à l'enquête puissent expliquer leur réponse sous "notes". Voir la section "**Notes**" pour plus d'informations.

NOTES

Bien qu'il ne soit pas nécessaire qu'une organisation remplisse la colonne "notes" après chaque question, le fait de la remplir aidera à prendre des décisions sur les prochaines étapes, en particulier si vous sélectionnez "quelque peu" comme réponse et souhaitez fournir des détails expliquant votre choix.

OUTIL 2



INTERPRÉTATION DES SCORES

Chaque réponse “oui” attribue un point complet à l’organisation, “quelque peu” un demi-point, “non” zéro point.

Une réponse “sans objet” n’affecte pas le score, ni positivement ni négativement. Au-delà de chaque section lettrée, de A à G, il existe des notes transversales pour la préparation aux situations d’urgence, la sécurité numérique et la COVID-19. Lorsque vous remplissez la liste de contrôle, considérez que cet outil est conçu pour votre usage personnel et que vos scores ne seront partagés que si vous choisissez de les mettre à la disposition des autres. Pour plus d’informations, voir l’encadré **“Tirer le meilleur parti de la liste de contrôle”**.

Vos scores sont présentés sous la forme d’un graphique dans le deuxième onglet du document Excel, “Graphique des réponses”.

TIRER LE MEILLEUR PARTI DE LA LISTE DE CONTRÔLE

Cette liste de contrôle est conçue pour être utile aux responsables de la mise en œuvre. Si une stratégie n’est pas utile ou pertinente pour votre organisation, le fait de la marquer comme “sans objet” n’aura pas d’incidence sur votre score et vous permettra de vous concentrer uniquement sur les stratégies qu’il serait bénéfique d’employer. Ce que vous marquez comme “non” ou “quelque peu” n’est pas non plus le reflet d’un échec. Nombre de ces éléments importants de la sécurité n’ont pas été envisagés ou financés dans les programmes de lutte contre le VIH. Vous pouvez utiliser les notes faibles (qui résulteront de la sélection de “non” et “quelque peu”) pour travailler avec votre bailleur de fonds et votre organisation afin de mettre en évidence les domaines de croissance, tandis que les notes élevées peuvent indiquer que votre organisation pourrait fournir une assistance technique ou des conseils à d’autres personnes se lançant dans ce nouveau domaine.

OUTIL 2



TRAITER LES LACUNES IDENTIFIÉES

Lorsque vous aurez rempli la liste de contrôle, vous identifierez les points forts et les lacunes en matière de sûreté et de sécurité. Lorsque vous identifiez les lacunes, vous avez deux options immédiates dans la boîte à outils. En ce qui concerne le domaine stratégique dans lequel vous avez identifié une lacune, reportez-vous aux exemples de **l’Outil 1** qui correspondent à ce domaine stratégique.

Les exemples du [Tableau 4](#) et les considérations décrites dans la [Section 3](#) de l’[Outil 1](#) seront plus utiles une fois que vous aurez choisi des domaines spécifiques à améliorer. Vous pouvez également consulter la bibliographie annotée ([Outil 3](#)) pour identifier les ressources qui répondent directement à la lacune identifiée.

En même temps, vous pourriez partager les lacunes que vous avez identifiées avec d’autres exécutants travaillant dans votre région, car ils ont peut-être déjà élaboré des stratégies ou des outils qui répondent à vos besoins ou qui pourraient être adaptés. Une fois que vous connaissez les stratégies ou les ressources qui pourraient vous aider à combler les lacunes, vous constaterez peut-être que vous avez besoin d’un financement supplémentaire, par exemple pour mettre en œuvre une formation en matière de sûreté et de sécurité, pour créer un fonds d’intervention d’urgence qui peut être utilisé en cas d’incident de sûreté et de sécurité, ou pour installer des protections physiques telles que des barreaux aux fenêtres. S’il est possible de relever de nombreux défis en matière de sûreté et de sécurité sans financement supplémentaire, la

collecte et l’affectation appropriées des ressources peuvent constituer un rôle important pour l’équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité. Il peut s’agir de sensibiliser les donateurs à l’importance de la sûreté et de la sécurité et de veiller à ce que toutes les propositions de subvention comportent une ligne budgétaire consacrée à la sûreté et à la sécurité.

L’orientation vers des services spécialisés est un moyen peu coûteux, voire gratuit, de combler les lacunes identifiées, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de services aux victimes de violence. Certaines questions de la liste de contrôle portent sur les services qui pourraient être nécessaires après un incident de sécurité (par exemple, conseil/support psychosocial, soins médicaux ou assistance juridique). Chaque fois que de telles lacunes sont constatées, réfléchissez aux services que votre organisation peut fournir et au moment où il est plus approprié et plus durable de s’appuyer sur l’expertise de partenaires de confiance ou de personnes que vous pourriez sensibiliser davantage.

OUTIL 2



CONSIDÉRATIONS TOUT AU LONG DU PROCESSUS : COMMUNICATION, CONFIDENTIALITÉ ET RÉVISION

Il est important que l'équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité communique de manière cohérente avec d'autres travailleurs de l'organisation et puisse avoir la possibilité de recevoir des commentaires et des questions de leur part.

Bien que la communication de l'équipe ne se limite pas à cette activité, en ce qui concerne l'Outil 2, l'équipe doit partager les résultats obtenus en remplissant la liste de contrôle, les prochaines étapes pour combler les lacunes, et toute information mise à jour - comme les changements apportés aux procédures d'urgence ou les coordonnées du point focal pour la sûreté et la sécurité - dès qu'elle est disponible.

Lorsque vous communiquez avec d'autres personnes travaillant dans le cadre du programme ou avec des publics externes au sujet de cas de violence - y compris lorsque vous utilisez ces informations pour compléter la liste de contrôle - respectez la confidentialité en gardant les informations d'identification aussi privées que possible. Le principe de "ne pas nuire" doit être au centre (1) de toutes les décisions concernant le type, la quantité et les destinataires des informations sur des incidents spécifiques et (2) des mesures prises tant pour remplir la liste de contrôle que pour aider les victimes de violence.

Comme pour tout outil, l'utilité de la liste de contrôle sera déterminée par la façon dont elle sera utilisée. Chaque fois que l'équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité utilise la liste de contrôle, pensez à prévoir du temps pour discuter de l'outil lui-même. Mettez-la à jour et révisiez-la si nécessaire pour qu'elle corresponde au mieux à vos besoins et à votre contexte local.

Vous êtes à présent prêt pour compléter la liste de contrôle sur la fiche Excel.

OUTIL 2



SCÉNARIOS POUR TESTER LES RÉPONSES EXISTANTES EN MATIÈRE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ

Après avoir rempli la liste de contrôle, qui vous permet uniquement de répondre par “oui”, “non”, “quelque peu” et “sans objet”, vous pouvez trouver utile d’examiner les scénarios ci-dessous pour déterminer de manière plus pratique et appliquée si les politiques et procédures que vous avez mises en place sont suffisantes pour gérer chacun de ces cas.

Vous pouvez également ajouter vos propres scénarios pour en discuter, en vous basant sur ce qui s’est passé dans et autour de votre communauté.

Vos réponses à ces scénarios peuvent également vous aider à réfléchir concrètement au contenu à inclure dans toutes les nouvelles politiques et procédures de sûreté et de sécurité que la liste de contrôle vous a aidés à déterminer comme nécessaires.

Demandez-vous “Que ferions-nous en tant qu’organisation si... ?” dans chacun des exemples suivants. Voir l’Annexe B pour des exemples de solutions après que vous ayez fait votre propre réflexion ou brainstorming. Il n’y a pas une seule bonne réponse. Chacune dépendra de votre contexte.

1. La situation locale en matière de sûreté et de sécurité se détériore soudainement, avec des rapports quotidiens de violences verbales/ physiques à l’encontre des bénéficiaires des PC impliqués dans notre programme VIH.
2. Nous devons utiliser le budget du programme pour répondre aux besoins urgents en matière de sûreté et de sécurité (par exemple, la sécurité du bureau, les logiciels pour protéger les fichiers en ligne), mais si nous le faisons, nous n’aurons pas suffisamment de fonds pour atteindre nos objectifs initiaux.

3. Un travailleur signale qu’il a été harcelé par un autre travailleur.
4. Un travailleur de proximité est arrêté alors qu’il distribue des préservatifs et est détenu par la police.
5. Après une activité de sensibilisation au VIH au sein d’une communauté des PC, un bénéficiaire publie des photos des travailleurs de proximité et des membres de la communauté sur Facebook et les marque.
6. La police fait une descente dans le bureau et prend tous les dossiers et les ordinateurs.
7. Un article hostile sur votre organisation est publié dans le journal ; il donne l’adresse de votre clinique et inclut des photos de deux de vos cliniciens.
8. Un travailleur social de votre organisation est victime de chantage de la part d’un bénéficiaire qui menace de dire aux parents du travailleur que celui-ci est homosexuel.

Développez votre propre scénario, en vous basant sur les principales préoccupations de votre contexte.

OUTIL 3

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

OBJECTIF ET CONTENU DE L'OUTIL 3

Cette bibliographie annotée présente une série de ressources pratiques - politiques, formations et directives - relatives à la sûreté et à la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre des programmes VIH pour et avec les PC.

RESSOURCES

- 1. Nom de la ressource : DAL - Guide de sécurité pour les militants**
Organisme auteur : Arab Foundation for Freedoms and Equality et M-Coalition
Année de publication : 2016
Portée : Régionale (MENA)
Langue : Arabe
Brève description : DAL est un guide de sécurité simple pour les militants qui travaillent à la promotion de la diversité, de la santé et des droits sexuels et reproductifs, en mettant l'accent sur les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) et leur vulnérabilité dans l'environnement de la région MENA. Le guide permet aux lecteurs d'évaluer leur propre sécurité grâce à une série d'exercices et d'indicateurs qui les aideront à planifier et à améliorer leur sécurité. Le guide est simple à utiliser et permet aux utilisateurs d'auto-apprendre.
Accès : AFEMENA.org et M-Coalition.org
- 2. Nom de la ressource : SIDC Manuel de formation pour les éducateurs pairs**
Organisme auteur : SIDC
Année de publication : 2008
Portée : Liban
Langue : Arabe
Brève description : Ce manuel décrit le code de conduite que les pairs sont censés suivre, donne aux pairs des compétences sur la manière de résoudre les conflits de manière non violente, fournit des recommandations sur les interactions avec les autorités ou les forces de sécurité pendant la sensibilisation, et décrit l'engagement de la SIDC envers chacun de ses travailleurs.
Accès : www.sidc-lebanon.org
- 3. Nom de la ressource : Hamzet Wassil Manuel de Formation pour les éducateurs HDH pairs**
Organisme auteur : International HIC/AIDS Alliance
Année de publication : 2016
Portée : MENA
Langue : Arabe et Anglais
Brève description : Cette boîte à outils est composée de trois modules et d'un manuel. Chaque module décrit différentes mesures et différents outils pour assurer une programmation sûre, complète et efficace des activités de sensibilisation.
Accès : www.sidc-lebanon.org
- 4. Nom de la ressource : Newsletters des bailleurs de fonds**
Organisme auteur : ALCS
Année de publication : Mensuellement
Portée : Maroc
Langue : Français
Brève description : Chaque mois, l'ALCS tient ses donateurs informés de ses activités à l'aide d'un modèle qui transmet rapidement et facilement l'importance de leur travail et indique clairement qu'elle fonctionne de manière transparente. Ces bailleurs de fonds peuvent ensuite être appelés à clarifier la nature de leur travail selon les besoins.
Accès : alcs@menara.ma
- 5. Nom de la ressource : Guide du journaliste**
Organisme auteur : ALCS
Année de publication :
Portée : Maroc
Langue : Français
Brève description : L'ALCS forme les journalistes à couvrir la question du VIH d'une manière respectueuse et sans stigmatisation. Leur formation fournit une terminologie appropriée et comprend un accord à signer par les personnes formées.
Accès : alcs@menara.ma
- 6. Nom de la ressource : Termes de référence pour les éducateurs pairs**
Organisme auteur : ALCS
Année de publication :
Portée : Maroc
Langue : Français
Brève description : L'ALCS précise le code de conduite pour chaque pair dans le mandat. De cette manière, les pairs comprennent les mesures en place pour assurer leur sécurité et leurs responsabilités vis-à-vis de la sécurité des autres.
Accès : alcs@menara.ma
- 7. Nom de la ressource : Mémoire d'entente pour les activités du programme**
Organisme auteur : ANISS
Année de publication : Régulièrement
Portée : Algérie
Langue : Français
Brève description : Les pairs portent le mémorandum d'entente (MOU) pour indiquer clairement que leurs activités sont conformes aux objectifs nationaux et aux priorités du gouvernement.
Accès : aniss2300@yahoo.fr
- 8. Nom de la ressource : La déclaration du Caire des chefs religieux des États arabes en réponse à l'épidémie de VIH/SIDA**
Organisme auteur : FHI 360
Année de publication : 2004
Portée : Région MENA
Langue : Anglais et Arabe
Brève description : Ce document a été signé par des dirigeants musulmans et chrétiens de toute la région et décrit leur engagement à réaliser la valeur de chaque être humain.
Accès : <https://www.fhi360.org/resource/cairo-declaration-religious-leaders-arab-states-response-hiv-aids-epidemic-pdfs-arabic-and>

- 9. Nom de la ressource : Assurer la conformité avec la liste de contrôle des données sur la sûreté et sécurité de LINKAGES**
Organisme auteur : FHI 360
Année de publication : 2020
Portée : Mondiale
Langue : Anglais
Brève description : Afin de protéger les données des utilisateurs des services, la sécurité des exécutants et l'intégrité des programmes, LINKAGES a élaboré une liste de mesures à prendre par les partenaires d'exécution (PE) qui collectent, gèrent, analysent et stockent ces données, appelée "Liste de contrôle de la sécurité et de la sûreté des données". Ce PDF décrit comment utiliser une liste de contrôle Excel liée dans le PDF.
Accès : <https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/data-safety-guidance.pdf>
- 10. Nom de la ressource : Guide de prise en charge médicale, psychologique et sociale des IST, VIH/SIDA, Population vulnérable**
Organisme auteur : Abdelaziz TADJEDDINE, APCS, DAR EL GHARB
Année de publication : 2011
Portée : MENA
Langue : Français
Brève description : Sensibiliser le personnel de santé à la question de la prise en charge des populations clés, population vulnérable. Réduire les stigmatisations et la discrimination des blouses blanches.
Accès : apcsalgerie31@gmail.com
- 11. Guide chrétien et musulman pour la lutte contre le SIDA**
Organisme auteur : Programme régional pour le SIDA dans les pays arabes, PNUD
Année de publication : 2005
Portée : Elimination de la stigmatisation et de la discrimination
Langue : Arabe
Brève description : Formation transformative pour les chefs religieux pour rehausser la sensibilisation, augmenter l'engagement et abolir la stigmatisation.
Accès : terryhelmy@hotmail.com
- 12. Nom de la ressource : Séries de sécurité numérique**
Organisme auteur : AFE
Année de publication : 2020
Portée : MENA
Langue : Arabe/Anglais
Brève description : Les vidéos de sécurité numérique AFE sont un matériel de sensibilisation destiné à améliorer les connaissances de la population clé en matière de sécurité numérique. Dans ces vidéos, trois personnages principaux en situation quotidienne rencontrent des menaces numériques et apprennent à les surmonter.
Access : <https://www.youtube.com/channel/UCteBcrckBhLL41JjNkNxjgA/featured>
- 13. Nom de la ressource : Politique de sécurité et de sûreté et de travail de santé Bedayaa**
Organisme auteur : Bedayaa
Année de publication : 2019
Portée : Égypte
Langue : Anglais
Brève description : Cette politique, incluant des sections pour le contexte, la gestion de risque, la prise de décision et les rapports d'incidents ainsi que le plan d'urgence et d'évacuation, vise à éliminer ou réduire les risques pour la santé, la sûreté et le bien-être de tous les travailleurs, contractants et visiteurs, et toute autre personne qui pourrait être affectée par notre travail pour assurer la sécurité de toutes les activités.
Accès : info@bedayaa.org
- 14. Nom de la ressource : Soutien à la formulation de procédures opérationnelles standards traitant de la sécurité des populations clés**
Organisme auteur : AIDS Free and LINKAGES Projects
Année de publication : 2020
Portée : Régionale MENA
Langue : Anglais
Brève description : Ce document fournit des recommandations et échantillons de texte pour les procédures opérationnelles standards pour renforcer la sécurité des organisations exécutantes de programmes VIH avec les populations clés.
Accès : RLDayton@fhi360.org

15. Nom de la ressource : Guide de formation pour les éducateurs pairs

Organisme auteur : Association Marocaine de Solidarité et de Développement "AMSED"

Année de publication : 2009

Portée : Maroc

Langue : Arabe

Brève description : AMSED a produit un guide de formation autour de la prévention contre le VIH auprès des professionnels du sexe à travers l'approche d'éducation par les pairs. Actualisé fréquemment, ce guide sert de référence pour la formation des EP autour de l'approche et de la sécurité lors de l'exercice de leurs fonctions auprès de la population cible. Ce guide relate le code de conduite, l'éthique et les modes de communication pacifique à adopter lors du travail avec les populations clés.

Accès : k.tahri@amsed.ma

16. Nom de la ressource : Manuel des procédures AMSED

Organisme auteur : Association Marocaine de Solidarité et de Développement "AMSED"

Année de publication : 2010

Portée : Maroc

Langue : Français

Brève description : AMSED place la sécurité de son personnel à la tête de ses priorités en intégrant cet aspect au niveau de son manuel des procédures actualisé en début 2020. Les mesures entreprises au niveau de ce manuel permettent de renforcer la sécurité physique du personnel œuvrant dans le cadre des programmes de lutte contre le VIH, la sécurité des biens de l'association et la sécurité digitale des données fournies et collectées dans le cadre des dits programmes.

Accès : k.tahri@amsed.ma

ANNEXE A

COMPRENDRE LES DÉFIS EN MATIÈRE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ ET LEURS CONSÉQUENCES

De nombreuses organisations mettant en œuvre des programmes de lutte contre le VIH sont invitées à procéder à des évaluations des risques dans le cadre de leurs demandes de financement. La présente annexe fournit des exemples, tirés de la région MENA, que l'organisation et le bailleur de fonds peuvent envisager en fonction de leur contexte.

LES PROBLÈMES DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LEUR IMPACT SUR LES TRAVAILLEURS ET LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE VIH

FACTEUR	EXPLICATION ET EXEMPLES	IMPACT
INDIVIDUS IMPLIQUÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES VIH	<ul style="list-style-type: none"> • Agression sexuelle, y compris le viol • Harcèlement sexuel par d'autres travailleurs et avances sexuelles non désirées par les bénéficiaires • Sortie en tant que membre des PC ou personne travaillant avec les membres des PC • Abus verbal et intimidation, y compris menaces de mort • Intrusion dans la vie privée (par exemple, à la maison ou dans les médias sociaux) • Chantage et extorsion • Diffamation • Discours de haine et appels à la violence (y compris par les médias) • Expulsion du domicile • Expulsion des groupes sociaux (par exemple, groupes religieux, réseaux familiaux) • Harcèlement, surveillance et répression par les forces de l'ordre, y compris les arrestations, détentions, fouilles à nu et confiscations illégales de produits (par exemple, préservatifs, lubrifiants et aiguilles) • Préjudices subis pendant la garde à vue, y compris l'examen anal forcé ou le manque d'accès aux ARV • Manque de soutien des forces de l'ordre lorsque des abus sont signalés • Vol de biens personnels • Menaces pour les partenaires, les enfants et la famille • Accusations de terrorisme • Attaque physique (par exemple, frapper, poignarder, tirer) • Meurtre 	<ul style="list-style-type: none"> • Traumatisme à court et long terme • Perte de la vie privée et de l'anonymat • Perte de réputation • Isolement de la famille, de la communauté, de la religion • Perte d'emploi et de revenu (ceci est particulièrement vrai pour les personnes qui font du bénévolat dans le cadre de programmes des PC et qui ont un autre emploi rémunéré ailleurs) • Perte de biens et de propriétés • Peur (par exemple, de sortir seul ou de faire l'objet d'un chantage) • Sans-abri • Perte de liberté (par exemple, suite à une arrestation ou à une détention) • Contrôle gouvernemental • Harcèlement sur/incapacité à utiliser en toute sécurité les médias sociaux à des fins personnelles • Problèmes de santé mentale (par exemple, anxiété, isolement, dépression, suicide) • Burnout et surmenage • Restriction des déplacements ou dissimulation forcée • Forcé de demander l'asile en dehors du pays • Blessures physiques (par exemple, ecchymoses, os cassés, invalidité durable) • Décès

LES PROBLÈMES DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LEUR IMPACT SUR LES TRAVAILLEURS ET LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE VIH, SUITE

FACTEUR	EXPLICATION ET EXEMPLES	IMPACT
<p>ORGANISATIONS ET BUREAU IMPLIQUÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES VIH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sites saccagés et pillés • Sites vandalisés (par exemple, fenêtres brisées, pièces incendiées) • Matériel endommagé (par exemple, véhicules, unités mobiles de sensibilisation) • Matériel volé ou confisqué (par exemple, ordinateurs) • Piratage des systèmes de courrier électronique et des médias sociaux • Dossiers physiques et en ligne détruits ou informations confidentielles utilisées pour nuire aux bénéficiaires et au personnel • Produits enlevés ou volés (par exemple, préservatifs, lubrifiants) • Surveillance (par exemple, par la police ou les juges) • Approvisionnement en électricité ou en eau interrompu ou endommagé • Diffamation de la réputation de l'organisation (y compris par des tournages clandestins) 	<ul style="list-style-type: none"> • Délocalisation forcée ou passage à la clandestinité • Biens manquants ou endommagés • Perte de données • Achat forcé de nouveaux équipements (par exemple, des ordinateurs) en utilisant les fonds de l'organisation (pas les fonds programmatiques) ou en gérant sans équipement • Pas de services ou des services réduits • Accès limité aux clients • Capacité réduite à distribuer des produits • Perte de personnel (par exemple, en raison de la peur, de l'épuisement professionnel ou d'une mauvaise santé) • Fourniture d'interventions moins nombreuses et de moindre qualité en matière de VIH (par exemple, tests de dépistage) • Incapacité à atteindre les objectifs des programmes financés par les donateurs, ce qui réduit les possibilités de financement futur • Retrait des organisations partenaires (en particulier celles qui travaillent principalement avec la population générale) et isolement de la société civile dominante • Effondrement des systèmes d'orientation lorsque les organismes partenaires ne souhaitent plus collaborer • Réaffectation forcée de temps, de ressources et d'énergie aux questions de sûreté et de sécurité (au détriment des travaux et services de base) • Atteinte au profil et à la réputation de l'organisation • Ne figure pas en tant qu'organisation dans les registres • Fermeture temporaire ou permanent

Les problèmes de sûreté et de sécurité qui affectent les programmes de lutte contre le VIH pour et avec les PC dans la région MENA se posent dans des lieux très divers. Ces lieux s'ajoutent aux abus qui affectent souvent les membres des PC dans leur vie personnelle, notamment la violence au foyer.

- Sur le chemin de/vers les activités du programme
- Sur le chemin des bureaux (par exemple, dans les transports publics)
- Dans les communautés
- Dans les bureaux
- Dans les centres d'accueil
- Dans les cliniques et autres points de prestation de services
- Dans les organismes éducatifs
- Dans les milieux sociaux (par exemple, les fêtes)
- Dans les commissariats de police
- Dans des lieux de proximité (par exemple, dans les rues, les bars, les lieux d'injection, les manifestations de dépistage du VIH)
- Dans les lieux de décision (par exemple, les réunions gouvernementales, les bureaux des fonctionnaires, les organisations religieuses)
- Pendant les activités de recherche (par exemple, les discussions de groupe)
- Dans les médias (par exemple, dans les journaux, à la télévision)
- En ligne (par exemple, sur Facebook, Instagram ou Grindr)

Il existe une grande variété d'auteurs de violence responsables des problèmes de sûreté et de sécurité. Chacun de ces auteurs peut jouer un rôle direct (comme un justicier communautaire qui attaque physiquement un travailleur de proximité) et un rôle indirect (comme un journaliste dont l'article inspire des actes de violence ou met quelqu'un à l'écart en tant que membre des PC). Comme les comportements des membres des PC sont souvent illégaux et stigmatisés, le fait de dénoncer quelqu'un sert à armer la société contre lui. En même temps, presque toutes les personnes figurant sur cette liste peuvent aussi être des alliés des responsables de la mise en œuvre des programmes des PC, les aidant à prévenir ou à atténuer l'impact de la violence contre eux-mêmes et contre les bénéficiaires.

- Les agents des services répressifs, agissant parfois dans le cadre de la loi et abusant parfois de leur autorité
- Les autorités locales et nationales, y compris les ministères de l'intérieur, des finances, de la santé et de la justice
- Les propriétaires des espaces utilisés par les OSC
- Les leaders de la communauté
- Les voisins et les membres de la communauté à proximité des OSC
- Les groupes et les justiciers communautaires
- Les groupes d'étudiants
- Les travailleurs ou anciens travailleurs mécontents des OSC
- Les membres de la famille, les partenaires intimes et les amis des travailleurs
- Les bénéficiaires du programme et leurs familles (surtout si les attentes sont irréalistes quant à ce que le programme peut offrir)

- Les prestataires de soins de santé
- Les chefs religieux, y compris les chefs laïcs tels que les groupes de femmes au sein des organisations religieuses
- Les décideurs (par exemple, les hommes politiques, le pouvoir judiciaire)
- Les journalistes et les médias
- Les personnalités influentes sur les médias sociaux
- Les attaquants anonymes en ligne
- Les membres d'autres OSC (en particulier les concurrents)
- Les établissements d'enseignement (par exemple, les directeurs d'école abusant des représentants des PC dans les écoles)
- Autres membres des PC aux points chauds ou tierces parties telles que les trafiquants de drogue ou les maquerelles/proxénètes
- Les trafiquants d'êtres humains
- Les bailleurs de fonds qui ne financent pas suffisamment la sécurité dans les programmes des PC
- Les partenaires intimes actuels ou anciens du personnel des OSC

ANNEXE B

SOLUTIONS POSSIBLES AUX SCÉNARIOS DANS L'OUTIL 2

Vous trouverez ci-dessous les exemples d'incidents de sécurité de **Tester les réponses existantes en matière de sûreté et de sécurité dans l'Outil 2** ainsi que des idées pour prévenir ces incidents et en atténuer les effets, que des mesures préventives aient été prises ou non.

Veillez noter que les réponses ci-dessous n'ont pas vocation à être prescriptives. Une action qui aurait des résultats positifs dans un contexte donné causera des dommages dans un autre. Il n'y a donc pas de "bonnes" réponses et chaque organisation doit décider de ce qui est applicable et approprié dans son propre contexte.

1. La situation locale en matière de sûreté et de sécurité se détériore soudainement, avec des rapports quotidiens de violences verbales/ physiques à l'encontre des bénéficiaires des PC impliqués dans notre programme VIH.

À l'avance :

- Mettre en place un système de suivi pour enregistrer les incidents de sécurité affectant l'organisation et un système pour documenter les abus contre les bénéficiaires. L'examen des événements documentés dans ces systèmes peut aider à identifier les tendances, et vous pouvez partager ces informations avec d'autres personnes que vous souhaitez activer ou préparer pour une action future.

Après l'incident :

- Mettre en pause les activités du programme qui impliquent une sensibilisation ou qui sont autrement plus risquées
 - Appeler les alliés, tels que les grandes organisations (ministères, police, ONG plus établies) pour demander leur soutien
 - Demander à l'équipe de sécurité de l'organisation de remplir l'Outil 2 afin d'identifier les lacunes prioritaires qui vous aideront à atténuer les risques en cette période de danger accru
 - Rapporter au bailleurs de fonds le problème, les réponses proposées et tout changement prévu dans la capacité à atteindre les objectifs/cibles
- 2. Nous devons utiliser le budget du programme pour répondre aux besoins urgents en matière de sûreté et de sécurité (par exemple, la sécurité du bureau, les logiciels pour protéger les fichiers en ligne), mais si nous le faisons, nous n'aurons pas suffisamment de fonds pour atteindre nos objectifs initiaux.**

À l'avance :

- Négocier avec le bailleur de fonds afin d'avoir la possibilité de consacrer des ressources à la sécurité de l'organisation ou d'avoir des postes spécifiques pour les fonds d'urgence liés à la sécurité.

Après l'incident :

- Demander une subvention de sécurité à Dignité pour tous, aux défenseurs de première ligne ou à une autre source de financement similaire
- Avant d'agir, informer le donateur du problème, des réponses proposées et de tout changement prévu dans la capacité à atteindre les objectifs/cibles.

3. Un travailleur rapporte avoir été harcelé par un autre travailleur.

À l'avance :

- Élaborer des politiques pour traiter les griefs qui garantissent des niveaux multiples de responsabilité, comme les plaintes directement adressées au conseil d'administration, et faire connaître à tous les travailleurs leurs politiques dans le cadre de l'embarquement

Après l'incident :

- Suivre les politiques existantes pour traiter le harcèlement sans faire courir à la victime le risque de représailles OU élaborer de nouvelles politiques si aucune politique pertinente n'existe
- Former les travailleurs au code de conduite (ou leur donner une formation initiale)
- Offrir un soutien en matière de santé mentale à la personne qui a été harcelée

4. Un travailleur de proximité est arrêté alors qu'il distribue des préservatifs et est détenu par la police.

À l'avance :

- Travailler avec les autorités locales pour obtenir l'autorisation de toutes les activités de sensibilisation, et former les agents de police de haut niveau et de première ligne à leur rôle dans la lutte contre le VIH, notamment en créant un environnement propice aux activités de sensibilisation.
- Former le personnel de proximité à expliquer la nature de leurs activités aux forces de l'ordre et leur fournir des documents officiels (tels que des cartes d'identité ou des lettres des autorités locales ou du ministère de la santé) décrivant leur but.
- Identifier les avocats qui peuvent soutenir l'organisation si nécessaire en cas de problème.

Après l'incident :

- Appeler des avocats alliés ou un avocat interne pour un suivi immédiat (s'il n'y a pas de financement pour un avocat et aucune possibilité d'engager un avocat pro bono (pour le bien public), contactez Dignité pour tous [axé sur les communautés LGBT], Frontline Defenders, The Lifeline Embattled CSO Assistance Fund, ou d'autres fonds de soutien)
- S'il existe des contacts avec la police, appeler ces personnes pour discuter des prochaines étapes.
- Si l'on souhaite rendre la question plus visible au public (par exemple, en activant des alliés), s'assurer que cette affaire fait l'objet d'une enquête approfondie avant de prendre cette mesure.

5. Après une activité de sensibilisation au VIH dans une communauté des PV, un bénéficiaire affiche des photos des travailleurs de proximité et des membres de la communauté sur Facebook et les marque.

À l'avance :

- Informer les personnes qui viennent à tout événement s'il s'agit d'un espace amical et tolère les photos (cela peut également aider les bénéficiaires qui voient d'autres personnes prendre des photos pour leur rappeler les politiques ou les signaler si nécessaire)

Après l'incident :

- Si les photos sont affichées sans intention négative, contacter la personne pour qu'elle les retire et lui expliquer l'importance de ne pas afficher de telles photos à l'avenir.
- Si une personne a sciemment enfreint des règles claires ou refuse de retirer des photos, ne pas l'autoriser à participer à des événements futurs.
- Signaler la personne aux administrateurs de Facebook qui peuvent suspendre son profil.
- Informer les personnes identifiées et leur expliquer les mesures prises pour résoudre le problème. Leur apporter le soutien nécessaire si la publication de la photo entraîne des abus émotionnels ou physiques.

6. La police fait une descente dans le bureau et réquisitionne tous les dossiers et les ordinateurs.

À l'avance :

- Protéger toute technologie comprenant des informations stockées par des mots de passe et un cryptage.

Après l'incident :

- Créer un plan qui décrit ce qui se passera en cas de fuite de données (par exemple, aider les personnes qui sont identifiées dans les fichiers)
- Rencontrer les principaux alliés au sein des forces de police pour vous conseiller sur la manière de procéder. Par exemple, clarifier ce qui sera fait de ces documents et les encourager à ne pas les utiliser à mauvais escient ou à partager les dossiers médicaux et autres informations personnelles.
- Si la saisie n'était pas légale, envisager de contacter un avocat pour contester la saisie des matériels pris sans mandat.
- Rapporter au bailleur de fonds le problème, les réponses proposées et tout changement prévu dans la capacité à atteindre les objectifs/cibles.

7. Un article hostile sur votre organisation est imprimé dans le journal ; il donne l'adresse de votre clinique et comporte des photographies de deux de vos cliniciens.

À l'avance :

- Prendre contact avec les autorités locales et les forces de l'ordre pour expliquer, en collaboration avec un responsable local du ministère de la santé, la nature des activités entreprises par l'organisation.
- Enregistrer votre organisation.
- Travailler à établir des relations avec les détenteurs du pouvoir, tels que les chefs religieux, qui peuvent défendre votre organisation.

- Avoir une politique claire qui décrit la manière avec laquelle votre organisation interagit avec les journalistes et utiliser des déclarations de presse plutôt que des interviews, dont les commentaires peuvent être déformés ou sortis de leur contexte.

Après l'incident :

- Informer les autorités locales alliées du problème et leur demander leur soutien en cas de violence contre l'organisation ou les fournisseurs individuels
- Aider les cliniciens à se relocaliser brièvement s'ils pensent qu'ils seront en danger chez eux
- Que le ministère de la santé rédige un article clarifiant le rôle de l'organisation et son importance pour la santé de la communauté
- Arrêter les opérations à la clinique et aider les bénéficiaires à recevoir des services ailleurs jusqu'à ce que le problème soit résolu
- Rapporter au bailleur de fonds le problème, les réponses proposées et tout changement prévu dans la capacité à atteindre les objectifs/cibles

8. Un travailleur de votre organisation est victime de chantage de la part d'un bénéficiaire qui menace de dire aux parents du travailleur que ce dernier est homosexuel.

À l'avance :

- Avoir un code de conduite clair pour les participants au programme qui inclut les attentes en matière de confidentialité et décrit les conséquences d'un manquement à ces attentes.

Après l'incident :

- Soutenir la santé mentale du travailleur en lui offrant une écoute active et en le mettant en relation avec un conseiller s'il le souhaite
- Expliquer le contexte juridique local (par exemple, l'action du bénéficiaire est-elle illégale) et les options qui s'offrent au travailleur ; celles-ci comprennent l'absence d'action (le chantage n'est souvent pas exercé) et le blocage du bénéficiaire sur les médias sociaux et par téléphone. Une fois que le travailleur a décidé d'une option, lui fournir un soutien aussi pertinent que possible dans l'exécution de son choix.
- Empêcher le bénéficiaire de revenir à tout événement futur du programme

RÉFÉRENCES

1. Agence américaine pour le développement international (USAID), Linkages across the Continuum of HIV Services for Key Populations Affected by HIV (LINKAGES), Plan d'urgence du président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), FHI 360. Guide de mise en œuvre pour les populations clés. Durham (NC) : FHI 360 ; 2016.
2. Organisation mondiale de la santé (2014). Directives consolidées sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH pour les populations clés - mise à jour de 2016. Genève : OMS ; 2016.
3. Beyrer C, Grady C, Bekker L, McIntyre J, Over M, Jarlais D. A framework for ethical engagement with key populations in PEPFAR programs. [pas de date ; consulté le 23 janvier 2018]. PEPFAR.
4. Fonds des Nations Unies pour la population, Forum mondial sur les HSH et le VIH, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation mondiale de la santé, Agence des États-Unis pour le développement international, Banque mondiale. Mise en œuvre de programmes complets de lutte contre le VIH et les IST auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes : conseils pratiques pour des interventions en collaboration (le "MSMIT"). New York : Fonds des Nations Unies pour la population ; 2015.
5. Bickley S. Security risk management : a basic guide for smaller NGOs. London : European Interagency Security Forum (EISF) ; 2017.
6. Formation à la sécurité Synergía. Dispensée à Lilongwe, au Malawi. 2016.
7. Alliance internationale VIH/SIDA, LINKAGES. Safety and security toolkit : strengthening the implementation of HIV programs for and with key populations. Durham (NC) : FHI 360 ; 2018.
8. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Données ONUSIDA 2018. Genève : ONUSIDA : 2018. Disponible à partir de : https://www.aidsdatahub.org/sites/default/files/publication/UNAIDS_Data_2018.pdf.
9. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Données ONUSIDA 2018. Genève : ONUSIDA : 2018. Disponible auprès de : https://www.aidsdatahub.org/sites/default/files/publication/UNAIDS_Data_2018.pdf.
10. Organisation mondiale de la santé (OMS). Directives consolidées sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH pour les populations clés - mise à jour de 2016. Genève : OMS ; 2016.
11. Freedom House. Freedom in the world 2018 : the annual survey of political rights and civil liberties. Washington (DC) : Freedom House (l'enquête annuelle sur les droits politiques et les libertés civiles. Washington (DC)) Freedom House. Disponible à l'adresse suivante : https://freedomhouse.org/sites/default/files/2020-02/FreedomintheWorld2018COMPLETEBOOK_0.pdf.
12. Human Rights Watch : rapport mondial 2018. New York : Seven Stories Press ; 2017. Disponible auprès de : https://www.hrw.org/sites/default/files/world_report_download/201801world_report_web.pdf.
13. Organisation mondiale de la santé (OMS). Directives consolidées sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH pour les populations clés - mise à jour de 2016. Genève : OMS ; 2016.

14. Fonds des Nations Unies pour la population, Forum mondial sur les HSH et le VIH, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation mondiale de la santé, Agence des États-Unis pour le développement international, Banque mondiale. Mise en œuvre de programmes complets de lutte contre le VIH et les IST auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes : conseils pratiques pour des interventions en collaboration (le “MSMIT”). New York : Fonds des Nations Unies pour la population ; 2015.
15. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Réseau international des personnes qui utilisent des drogues, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour la population, Organisation mondiale de la santé, et al. Implementing comprehensive HIV and HCV programs with people who inject drugs : practical guidance for collaborative interventions (l’“IDUIT”). Vienne : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; 2017. (Mise en œuvre de programmes complets en matière de VIH et VHC avec les usagers de drogues injectables : guide pratiques des interventions collaboratives)
16. Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour la population, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Réseau mondial de projets sur le travail du sexe, Banque mondiale. Mise en œuvre de programmes globaux de lutte contre le VIH et les IST auprès des travailleurs du sexe : approches pratiques issues d’interventions collaboratives (le “SWIT”). Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2013.
17. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), IRGT : A Global Network of Transgender Women and HIV, Fonds des Nations Unies pour la population, UCSF Center for Excellence for Transgender Health, Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, Organisation mondiale de la santé, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Agence américaine pour le développement international. Mettre en œuvre des programmes complets de lutte contre le VIH et les IST avec les personnes transgenres : conseils pratiques pour des interventions en collaboration (le “TRANSIT”). New York : PNUD ; 2016.
18. Organisation internationale du travail (OIT). La santé et la vie au travail : un droit humain fondamental. Genève : OIT ; 2009.
19. Formation à la sécurité Synergía. Dispensée à Lilongwe, au Malawi. 2016.
20. Formation à la sécurité Synergía. Dispensée à Lilongwe, au Malawi. 2016.
21. Protection International (PI). Manuel de protection pour les défenseurs des droits de l’homme LGBTI. Bruxelles : PI ; 2010.
22. Collectif de technologie tactique. Sécurité holistique : un manuel de stratégie pour les défenseurs des droits de l’homme. Berlin : Le Collectif ; 2016.
23. Mettre en œuvre des programmes complets de lutte contre le VIH et les IST avec les personnes transgenres.